

« L'AVENIR DE LA RELATION FRANCO-POLONAISE »

Sommaire

Accueil

par Marie-Françoise Bechtel,

Présidente de la Fondation Res Publica 7

« La Pologne, entre continuité historique et ruptures politiques »

par Max-Erwann Gastineau,

Essayiste, diplômé en histoire et en relations internationales, auteur du *Nouveau procès de l'Est* (Cerf, 2019) et de *L'ère de l'affirmation : répondre au défi de la désoccidentalisation* (Cerf, 2023)..... 10

« La Pologne, pays-clé pour l'avenir de l'Europe »

par Pierre Ménat,

Diplomate, ancien ambassadeur de France en Pologne (2004-2007), auteur de *L'Union européenne et la guerre* (L'Harmattan, 2023)..... 20

« Quelles relations franco-polonaises face aux défis géostratégiques contemporains ? »

par Jan Emeryk Rościszewski,

Ambassadeur de Pologne en France 30

Débat 36

Mesdames, Messieurs,
Monsieur le Président fondateur,
Messieurs les intervenants,
Chers amis,

Ce colloque s'inscrit dans la liste d'autres colloques ou séminaires d'étude que nous consacrons à intervalles réguliers à l'auscultation d'un pays particulier et à la relation que ce pays entretient avec la France. Nous avons ainsi consacré il y a quelques mois une soirée débat à l'Italie et aux défis actuels de la relation franco-italienne¹.

C'est dans cette ligne que nous nous proposons d'interroger ce soir le cas de la Pologne et de la relation franco-polonaise.

Nous entendrons d'abord Max-Erwann Gastineau, essayiste, diplômé en histoire et en relations internationales, auteur du *Nouveau procès de l'Est* (Cerf, 2019) et de *L'ère de l'affirmation : répondre au défi de la désoccidentalisation* (Cerf, 2023). Ce photographe de la société polonaise d'aujourd'hui, avec ses contradictions, ses évolutions et éventuellement ses aspirations, nous parlera aussi de l'idée de nation, si présente dans ce pays, et du besoin de dialogue mutuel avec les débouchés possibles.

Interviendra ensuite Pierre Ménat, diplomate, qui fut ambassadeur de France en Pologne de 2004 à 2007, auteur de *L'Union européenne et la guerre* (L'Harmattan, 2023). M. Ménat voudra bien nous dire comment il voit l'avenir de la relation franco-polonaise puisqu'il est aux premières loges pour en parler, à la lueur de son expérience de diplomate.

Pour finir, *last but not least*, Jan Emeryk Rościszewski, ambassadeur de Pologne en France, nous parlera de la manière dont il voit la relation franco-polonaise pour aujourd'hui et pour demain, tant au niveau bilatéral qu'au niveau européen, et, au-delà, du rôle que la Pologne joue déjà vis-à-vis de l'Ukraine et de celui qu'elle souhaite jouer dans l'Union européenne à la lumière de son élargissement éventuel et futur.

¹ « Où va l'Italie ? », séminaire organisé par la Fondation Res Publica, le 21 mars 2023.

La France et la Pologne entretiennent une relation millénaire, souvent active, que ce soit à travers la politique mais aussi les guerres, les migrations et bien sûr la culture. Une relation parfois heurtée, surtout après le XIX^{ème} siècle qui fut, faut-il le rappeler, le siècle du Grand-Duché de Varsovie mais aussi, après le Congrès de Vienne, celui de l'effondrement de la Pologne et de la grande émigration, notamment vers notre pays. Par contraste nous avons la Deuxième guerre mondiale à travers laquelle on a du mal à qualifier la relation franco-polonaise tant ont été douloureux et difficiles les débuts de cette guerre à partir de l'invasion de la Pologne mais peut-être aussi avant, avec l'impossible négociation d'un traité qui n'a pas débouché, avec les conséquences terribles que l'on sait.

Et puis nous en arrivons, au XXI^{ème} siècle, à l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne en 2004. Depuis lors, malgré le « triangle de Weimar » fondé entre l'Allemagne, la Pologne et la France – et dont le dialogue régulier a été relancé depuis le début de la guerre d'Ukraine – nul n'ignore que le lien profond que la Pologne entretient avec l'Amérique a plutôt contribué à un certain éloignement de nos deux pays. Nous pourrions, je pense, aborder ensemble franchement cette question de manière à avancer.

Le passage de l'effort d'armement de la Pologne – dont j'ai noté qu'elle entendait passer de 2 % à 4 % du PIB consacrés à la défense, sans savoir si les choses sont véritablement actées ou si c'est plutôt une annonce – remet à l'ordre du jour l'éternelle question de notre lien ... de notre « non-lien » militaire, devrais-je dire puisqu'on sait que la politique d'acquisition par la Pologne d'armements – qu'il s'agisse de chars, de missiles ou d'avions – est tournée en priorité vers les États-Unis et, à un moindre égard, le Royaume-Uni. J'ai vu que l'an dernier un marché avait été passé avec la Corée du Sud. Ce qui en dit long sur l'absence de la France dans ce type de relations sous l'angle du marché.

J'achèverai mon propos par un constat et une question qui peuvent être éventuellement discutés.

Le constat c'est que nos deux pays ont un point commun tout à fait remarquable : la force du sentiment patriotique qui, je crois, rapproche beaucoup la France de la Pologne. Si nous regardons l'ensemble des pays de l'Union européenne, nous sommes sans doute les deux pays chez qui la fibre patriotique

est la plus intense (elle est certes également très forte au Royaume-Uni). En Allemagne, la fibre patriotique ne revêt pas cet aspect vibrant qui, venant quasiment du fond de l'histoire, caractérise chacun de nos deux pays. Mais en même temps il faut bien remarquer – et c'est paradoxal – que cet imaginaire national très fort qui porte un sentiment patriotique très constitué dans nos deux pays est fondé sur une relation tout à fait différente à ce qu'est justement le fondement de cet imaginaire. Si on voulait caricaturer on pourrait voir en la Pologne un chevalier chrétien aux marches de l'Occident et des pays slaves, la France se définissant au contraire comme un pays à message universel sur la base des Lumières. Cela dessine une différence fondamentale dans le contenu de nos imaginaires, de nos identités nationales.

Une question : pourrions-nous dans le futur trouver assez d'intérêts communs pour coopérer dans une vision partagée de l'avenir de l'Europe ?

Je ne parle pas ici vraiment des liens économiques entre nos deux pays qui ne sont pas considérables. J'ai noté que la France est le 4^{ème} investisseur en Pologne. Le premier est l'Allemagne, sans surprise, mais entre l'Allemagne et la France il y a il est vrai le Luxembourg et les Pays-Bas, dont la présence s'explique par le fait que, pour des raisons légales et fiscales, de nombreuses sociétés s'enregistrent dans ces deux pays avant de pénétrer le marché polonais. La structure des investissements étrangers directs change cependant lorsqu'on l'analyse en prenant en compte le siège de l'entité qui domine dans le groupe. Parmi les pays investissant directement en Pologne dominent alors l'Allemagne puis la France.

Avec 13,7 milliards d'euros d'exportations de produits français en Pologne, la France était le 8^{ème} fournisseur de la Pologne en 2022 tandis que la Pologne était le 10^{ème} client de la France, représentant 2,3 % de nos exportations en 2022, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage en glissement annuel : la part de marché de la France parmi les fournisseurs de la Pologne se réduit d'année en année.

Un facteur d'espoir tout de même : la France et la Pologne figurent parmi les douze pays signataires de la lettre adressée à la Commission européenne demandant la création d'une « *alliance industrielle à l'échelle de l'Union européenne* » afin de « *stimuler les investissements dans les capacités SMR (petits réacteurs) européennes* ». La France comme la Pologne sont donc attachées à ce que le nucléaire puisse trouver une place légitime dans la fourniture d'énergie en Europe. Il y a là une véritable initiative concrète sur une question à laquelle la

Fondation Res Publica attache la plus grande importance et qui nous semble très liée à l'avenir de l'Europe.

Il reste bien sûr la grande question : les conséquences de la guerre d'Ukraine – ou *en* Ukraine, puisque l'un ou l'autre se dit, avec un sens peut-être un peu différent –. Nous savons tous que la Pologne a été extrêmement marchante dans l'aide à l'Ukraine, qu'il s'agisse de l'aide civile ou de l'aide militaire, surtout si on la rapporte à son PIB.

Je me permettrai une question impertinente : au-delà de cette guerre (qui finira bien un jour), on peut s'interroger sur l'intérêt réel que trouverait la Pologne à l'élargissement – dans un délai que nous ne pouvons d'ailleurs pas définir – de l'Union européenne à l'Ukraine, pays plus grand et plus peuplé, alors que la Pologne est aux marches de l'Est le plus grand pays de l'Europe de l'Est. La Pologne a-t-elle vraiment intérêt à l'élargissement de l'Union européenne à l'Ukraine ? C'est une question qui méritait d'être posée, quelle que soit la réponse qu'elle appellera.

Je passe la parole à Max-Erwann Gastineau.

MAX-ERWANN GASTINEAU

La Pologne, entre continuité historique et ruptures politiques

Merci beaucoup à Marie-Françoise Bechtel pour cette introduction.

Merci à tous de venir ce soir sur ce sujet : la Pologne qui, du fait de la guerre en Ukraine, est redevenue une nation « à la mode », bien que nous conservions à son égard un rapport ambivalent, mâtiné de méfiance et d'indifférence.

D'indifférence, tout d'abord. Il y a encore quelques années, la Pologne ne faisait, en effet, pas vraiment parler d'elle. Elle était, à l'image des États d'Europe centrale et orientale, le bon élève de l'imitation du modèle occidental, puis de l'intégration européenne, comme en témoigna son désir d'intégrer, dès la chute du bloc soviétique, l'Organisation atlantique (Otan) et la future Union européenne. La figure du « plombier polonais » ramena la Pologne sur le devant de la scène, sans pour autant nous détourner de notre splendide indifférence pour les aspérités sociales, historiques, politiques ou culturelles du pays de *Solidarnosc*. Et puis le

contexte évolua, et notre rapport à la Pologne avec lui, passant de l'indifférence à la méfiance.

Après la chute de *Lehman Brothers*, évènement marquant les débuts de la crise économique et financière de 2008, le FMI vint au secours du voisin hongrois. Viktor Orban profita de la crise, revint au pouvoir après un raz-de-marée électoral, armé d'un projet : instituer un régime « illibéral », c'est-à-dire un régime valorisant l'autorité de l'État et les traditions nationales afin de répondre à la « crise morale et politique » responsable, selon lui, de la crise économique touchant durement son pays et l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale.

Il faut s'attarder sur ce dernier point, car la Pologne serait sans doute restée discrète, le bon élève de l'imitation du modèle occidental si les conservateurs du parti Droit et Justice (PiS), portés au pouvoir en 2015 après huit années de domination libérale, ne s'étaient pas directement inspirés de Budapest (le PiS parlait alors de « faire Budapest à Varsovie ») pour prôner le « bon changement », une rupture avec le consensus « libéral-libertaire »² porté par Bruxelles. Rupture qui emporta dans son sillage le vote d'un électoral rural et populaire, convaincu de l'urgence de voir la Pologne s'affirmer, défendre son identité et sa souveraineté.

Ainsi pour répondre à l'énoncé qui nous réunit ce soir (« Où va la Pologne ? »), reviendrai-je, dans un premier temps, sur la nature de la « révolution conservatrice » engagée en 2015 par Varsovie, dans le sillage de Budapest. Révolution dont les causes nous permettront de comprendre, dans un deuxième temps, où les « contre-révolutionnaires » de l'arc progressiste polonais, de retour au pouvoir depuis les élections d'octobre dernier, veulent emmener la Pologne, quels clivages font, aujourd'hui, de la nation de Jean-Paul II l'archétype de ces démocraties occidentales toujours plus divisées, faute de consensus intérieur minimal. Nous nous focaliserons donc sur les évolutions internes à la Pologne avant de nous projeter vers l'international, et de nous interroger sur le rôle de la Pologne dans cette ère géopolitique qui est désormais plus que jamais la nôtre. Une ère questionnant la place de l'Europe dans le monde, le sens même projet européen ainsi que la nature des relations franco-polonaises ; la France, à l'image de la Pologne, aspirant à une « Europe géopolitique », capable d'agir, de se défendre et d'attaquer, comme aujourd'hui en soutien de l'Ukraine.

² Selon l'expression du ministre des Affaires étrangères lituanien, Gabrielius Landsbergis, lors de la 4^{ème} édition des Conversations Tocqueville, en juillet 2022.

1/ La Pologne, nation du « bon changement ».

Les conservateurs du PiS, disais-je, sont revenus aux affaires en 2015, après huit années de domination du parti libéral, Plateforme civique (PO), membre du PPE au parlement européen.

Aux élections législatives de 2015 comme de 2019, le projet du PiS se distinguait par sa tonalité étatique et sociale, tonalité qualifiée en Pologne de « solidariste ». Parmi les mesures intégrées à ce programme « solidariste », assez nouveau à droite de l'échiquier politique, relevons les suivantes :

- Abaissement de l'âge de la retraite (65 pour les hommes, 60 ans pour les femmes)
- Développement des aides familiales dès le premier enfant, notamment à destination des classes populaires
- gratuité des médicaments pour les plus de 75 ans
- taxation des institutions financières
- renationalisation de certaines banques
- volonté affichée de «re-poloniser» l'économie

Les dirigeants du PiS placèrent leurs campagnes sous les auspices d'une promesse peu commentée en France : créer un « État providence à la polonaise ».

Arrêtons-nous un instant sur ce programme, car il est à l'origine de la rupture conceptuelle et politique introduite par le PiS et de ses conséquences : l'instauration de tensions, de clivages toujours plus exacerbés au sein de la société et du spectre politique polonais.

L'ascendance « solidariste » du projet des conservateurs implique de revenir sur les années de « transition », c'est-à-dire les années 1990, qui ont vu les États d'Europe centrale sortir du communisme et se fondre, avec hâte, dans le moule importé de la démocratie libérale occidentale. Plus royaliste que le roi, la Pologne « introduit une démocratie libérale dans sa forme pure, radicale », s'affirmant dans l'indifférence à des spécificités et à des traditions nationales présentées comme autant d'obstacles à la modernisation du pays, résume le philosophe et eurodéputé Zdzislaw Krasnodebski, figure intellectuelle de proue du conservatisme polonais.

Dans *Démocratie de périphéries*³, essai paru en 2003, l'ancien professeur de sociologie à l'université de Brême oppose la « tradition républicaine polonaise »

³ Recension dans la revue du Collège de France *La vie des idées* : « Le procès du postcommunisme. À propos de *Démocratie de périphéries* de Zdzislaw Krasnodebski ».

aux « démocraties de marché », « projet d'une élite de l'après-1989 qui a abouti à l'atomisation de la société ». Des propos corroborés par le ressentiment des couches populaires à l'égard des libéraux de la PO, accusés en 2015 d'être demeurés trop longtemps aveugles au sort des régions périphériques, au nom d'une promotion de l'initiative individuelle profitant d'abord aux couches les plus favorisées.

Contrairement au libéralisme politique, le « républicanisme » repose, selon Krasnodebski, sur une transcendance commune, une conscience nationale juge et gardienne du bien commun. À l'État neutre libéral – entité juridique sans contenu, simplement chargée d'assurer la coexistence pacifique des différences jalonnant le corps social – Krasnodebski oppose un État non-neutre, émanation directe d'une société structurée par un socle éthique et culturel, une « identité » dont il se doit de défendre la continuité, elle-même condition de sa capacité d'action.

Ce dernier point est essentiel, car il rappelle que la capacité d'action d'une nation suppose un socle commun sans lequel la délibération collective, prélude à la décision en démocratie, ne saurait faire autorité. Sociologue à l'Université de Varsovie, Maciej Gdula définissait le « nouveau régime » façonné par les conservateurs non comme la marque d'un système institutionnel nouveau remettant en cause le parlementarisme sous des accents autoritaires, mais comme un nouveau « type de lien politique, dans l'espace public contemporain, entre le dirigeant et de multiples acteurs sociaux, (...) fondé sur la ferveur qui donne un sentiment de puissance ». Ferveur forgée, en l'occurrence, sur fond d'exaltation patriotique, en écho à un grand récit national rassemblant le peuple et ses élites. Récit lui-même fondé sur une martyrologie nationale, l'idée d'une Pologne « Christ parmi les nations », soldat du tragique mais toujours debout, comme en témoigne son histoire, celle d'une nation perpétuellement en lutte pour sa survie contre les empires.

Les partisans de ce solidarisme conservateur « exigent une plus grande efficacité de l'État, attendent qu'il se mesure activement à la réalité (...) et qu'il montre sa capacité à exercer ou à reprendre le contrôle dans un monde chaotique et dangereux », souligne, dans la revue *Esprit*, le politologue Michal Sutowski. D'où la volonté de réarmer l'État face à des contre-pouvoirs judiciaires jugés

sclérosants. D'où la volonté de proposer une contre-Europe, assise sur un principe de subsidiarité revisité, redonnant des marges d'action aux États-nations. D'où la volonté, enfin, de défendre la famille pour préparer l'avenir sans recourir à une immigration ne pouvant mener qu'à l'échec multiculturel incarné par l'Europe occidentale.

Voilà pour l'arrière-plan théorique qui a conditionné le succès des conservateurs mais a aussi, en réaction, légitimé les inquiétudes de Bruxelles et de l'opposition libérale. Opposition revenue au pouvoir suite aux élections législatives d'octobre dernier, dans le cadre d'une coalition dominée par les libéraux, où l'on retrouve aussi les chrétiens-démocrates du Parti paysan polonais (PSL) et les sociaux-démocrates du mouvement *La Gauche*. Coalition dont le projet se résume, pour l'heure, à une priorité accordée au remplacement des élites mises en place par le PiS dans le monde des médias et de la Justice.

2/ La Pologne, archétype de ces démocraties occidentales toujours plus divisées

La division entre conservateurs, d'un côté, et progressistes, de l'autre, est incarnée en Pologne jusqu'à la caricature. Lors de la dernière campagne présidentielle organisée en 2020, le second tour opposait le président sortant, Andrzej Duda, réélu avec 51 % des suffrages exprimés, membre du PiS, fils d'enseignants à l'École des mines et de la métallurgie de Cracovie, membre du mouvement scout durant son adolescence, diplômé en droit de la plus vieille université du pays (l'Université de Jagellon), au maire de Varsovie, Rafal Trzaskowski, fils de musiciens, polyglotte (il parle cinq langues), diplômé du Collège d'Europe et de l'Université d'Oxford. Elle opposait, d'un côté, le défenseur des valeurs traditionnelles et du bilan social de son parti et, de l'autre, le libéral promoteur de la charte des « valeurs LGBT + », comparé par ses partisans à Barack Obama, Emmanuel Macron ou encore John F. Kennedy. Ce clivage exacerbé frappe d'illégitimité l'adversaire, transformé en ennemi de l'intérieur. En témoignent les premières décisions du nouveau pouvoir et les mots du nouveau Premier ministre, Donald Tusk, qui qualifiait récemment les partisans de l'ancienne majorité d'« occupants » (sic). Dans la semaine précédant Noël, le nouveau ministre polonais de la Culture a limogé la direction de la télévision publique TVP, de la Radio polonaise et de l'Agence de presse polonaise (PAP), ainsi que leurs conseils de surveillance, pour les remplacer par ses propres candidats, avant même la fin de leur mandat pourtant juridiquement consacré.

La « dépolitisation » des médias publics polonais a été, en effet, l'une des principales promesses électorales des nouveaux partis au pouvoir. Il est vrai que la télévision publique était devenue pour le moins partielle. Face à une presse notamment privée globalement favorable à l'opposition, les conservateurs estimaient nécessaire de rééquilibrer le paysage médiatique, en politisant, en leur faveur, le service public.

Face au constat de médias publics partiels, manifestement orientés à droite, l'objectif du nouveau pouvoir est-il d'établir un régime médiatique pluraliste, ou bien est-il de prendre sa revanche contre les « occupants » ? Si la « dépolitisation » signifie simplement un changement de direction, le remplacement du parti pris grossier de la précédente direction par une nouvelle direction au parti pris plus doux et plus subtil, mais non moins existant, peut-on véritablement parler de « dépolitisation » ? Peut-on défendre l'État de droit, se demande Aleks Szczerbiak, politologue de l'Université de Sussex, et s'asseoir arbitrairement sur la règle de droit régissant la durée des mandats de personnalités légalement désignées, comme dans le monde des médias publics ou de la justice ? Cette question est structurante, en ce début d'année 2024, dans le débat public polonais.

Certains partisans du gouvernement utilisent une logique de « justice transitionnelle » pour justifier leurs actions, l'idée que, pour restaurer la démocratie et « l'État de droit », des moyens non démocratiques et illégaux (ou douteux) peuvent être, temporairement, employés... Une position critiquée notamment par la Fondation d'Helsinki pour les droits de l'homme, ONG qui critiquait régulièrement les violations de l'État de droit perpétrées par le PiS et qui exprime ainsi, en toute cohérence, son inquiétude sur les méthodes du nouveau gouvernement. Dans ce paysage politique morcelé, le seul point d'accord transpartisan réside, sans aucun doute, dans le tropisme otanien et anti-russe revigoré par la guerre en Ukraine.

Pour des raisons géographiques et historiques évidentes, la Pologne a, sincèrement, peur de la Russie. Elle n'ignore donc nullement – ce point est trop rarement souligné – l'importance de renforcer ses propres capacités de défense, mais aussi celles de l'Europe, en cas de retrait américain. « La Pologne renforce son armée depuis 2014 et l'annexion de la Crimée, qu'elle considère avoir été abandonnée par les Occidentaux. Les Polonais se sont convaincus qu'ils devaient se défendre eux-mêmes », résume Léo Péria-Peigné, chercheur à l'IFRI.

Dans son célèbre *Grand échiquier*⁴, Brzezinski soutenait l'idée que la Pologne avait besoin de l'Allemagne pour intégrer l'UE, mais qu'une fois « son admission acquise, une perspective géopolitique commune à la Pologne et à la France pourrait prendre forme » afin de rééquilibrer l'Europe face à une Allemagne promise à la domination.

Le modèle allemand est plus que jamais contesté. Cette situation n'empêche pas la France, et le nouveau ministre des affaires étrangères français, Stéphane Séjourné, l'a dernièrement rappelé, de continuer à promouvoir l'idée d'un « couple franco-allemand ». Comme si par peur du vide et par peur d'avoir à penser une Europe nouvelle dans un monde nouveau, notre pays préférerait s'accrocher à de vieilles lunes.

La Pologne peut contribuer à élargir l'horizon français. Elle représente ce contrepoids oriental dont Paris a besoin pour sortir d'un duo franco-allemand se faisant trop souvent, pour ne pas dire systématiquement, à son détriment.

« Où va la Pologne ? » Ouvrons, pour répondre à cet énoncé et en guise de conclusion, un chemin qu'il reviendrait à Paris d'engager en faveur d'un couple « franco-polonais ». Un couple non pas au sens fusionnel du mot, mais complémentaire, car au fond la Pologne a besoin de la France et la France de la Pologne.

La Pologne reste, au fond, une « petite nation », au sens de Milan Kundera, c'est-à-dire une nation qui se sait mortelle, vulnérable, ce qui a deux effets :

- Une attention marquée pour le droit international, la volonté de défendre un ordre international fondé sur des principes et des frontières intangibles, respectant l'indépendance des nations, plutôt que fondé sur les rapports entre puissances.

- Une disposition d'âme qui la porte à valoriser les différences nationales, leurs spécificités et le droit de les cultiver.

La France reste, elle, au fond, une grande nation, au sens où elle continue de se voir comme appelée à jouer un grand rôle à l'international ; au sens aussi où elle ne se sent pas réellement menacée, en tout cas pas dans son existence comme la Pologne.

Ce sentiment d'éternité produit là aussi deux effets sur la psychologie de ses élites :

⁴ Zbigniew Brzezinski, *Le Grand Échiquier : l'Amérique et le reste du monde (The Grand Chessboard: American Primacy and Its Geostrategic Imperatives)*, 1997.

- Le maintien du langage de la puissance, même sans puissance effective (commerciale, industrielle, militaire), qui sous-tend une ambition, celle de favoriser l'« autonomie stratégique » de l'Europe pour que le Vieux Continent s'affirme sur la scène internationale et sublime la puissance française.

- À l'intérieur, un « universalisme » postnational, synonyme depuis une trentaine d'année d'adhésion aux canons de la « société ouverte » jugés plus inclusifs que la défense d'identités nationales traditionnelles, recroquevillées sur une histoire et des pesanteurs culturelles singuliers.

La Pologne a besoin de la France, car sa peur de la Russie peut transformer son tropisme « conservateur », incarné par son attachement aux nations, en « néo-conservatisme », et ainsi arrimer l'Europe à l'agenda géostratégique américain qui continue de diviser le monde, comme au temps de la guerre froide et des administrations Clinton et Bush, en deux camps : celui du Bien, des démocraties, du « monde libre », et celui du Mal, des « autoritaires ». Valider cette grille de lecture serait une erreur pour l'Europe, qui a besoin de mieux comprendre la complexité de son environnement stratégique. Nous ne vivons pas le retour de la guerre froide, le retour de blocs idéologiques. Nous vivons dans un monde multipolaire, « désoccidentalisé », marqué par le recul de l'influence de l'Occident sur les pays du Sud, l'avènement de nouvelles puissances sûres d'elles-mêmes – de leur identité et de leurs intérêts –, armées de stratégies souples, comme en témoignent le « multi-alignement » de l'Inde et de la Turquie ou le « non-alignement actif » du Brésil et du Mexique.

La France a besoin de la Pologne pour tempérer son tropisme postnational, ce que le Général de Gaulle appelait dans ses *Mémoires d'Espoir* « les illusions de l'école supranationale ». Elle a besoin de l'appui offert par le tropisme « national » de la Pologne pour regagner des marges de manœuvre, mieux défendre ses intérêts spécifiques, dessiner des alliances nouvelles, s'émanciper (sans divorcer) de sa relation avec l'Allemagne, parler aux pays du Sud, sortir d'un carcan « occidentaliste » que la fin du droit de veto des États membres au Conseil européen sur les questions de politique étrangère ne peut que contribuer à renforcer. Qui d'autre que la France, en Europe, défend en effet l'idée d'une indépendance plus grande vis-à-vis des États-Unis ? L'Europe a besoin d'affirmer son indépendance, d'adopter une vision du monde propre. Les États-Unis ne

seront pas toujours là pour la défendre, défendre ses causes, comme la cause ukrainienne. Donald Trump le lui rappelle inlassablement.

Une Pologne cultivant sa différence, sa tonalité souverainiste, et une France s'ouvrant à la Pologne, s'émancipant d'habitudes de coopération nuisibles à l'équilibre infra-européen, s'accorderaient sur un projet européen visant moins d'« intégration » et plus de souplesse, de subsidiarité, à l'image de ce qui s'est passé dans le domaine énergétique. Le *Green Deal* (Pacte vert) européen dessinait à l'origine une voie étroite sur la route de la transition énergétique, en élisant certaines technologies, comme les énergies renouvelables électriques, en en proscrivant d'autres, comme l'énergie nucléaire. Grâce à l'action de la France et à l'alliance qu'elle a su nouer avec la Pologne (et d'autres pays d'Europe centrale et orientale), le nucléaire a été, de justesse, intégré aux financements prévus dans le cadre du Pacte vert européen. L'intérêt de la France est de systématiser cette approche, en confiant à la Commission européenne le soin d'élire de grands objectifs, charge aux États membres de les atteindre avec leurs propres solutions.

Concluons ce propos en revenant sur un constat diversement étayé : sur fond d'incompréhensions mutuelles, la France et la Pologne ont, ces dernières années, divergé sur l'essentiel : la nature du projet européen, le rapport à la démocratie, à la Russie, aux États-Unis...

Si la Pologne rentre dans le rang, s'aligne sur les grands pays de l'Ouest, comme on peut l'imaginer avec la nouvelle coalition au pouvoir, elle aura moins à apporter à une construction européenne qui perd en crédibilité et en vitalité à force de confondre « union » et « uniformisation », « construction » et « intégration ». Si la Pologne garde, en revanche, le sel de ses spécificités, marquées par son attachement à la souveraineté et au patriotisme des États-nations, elle sera un point d'équilibre, un contrepoids essentiel à des élites bruxelloises et françaises continuant, en dépit de tout, de rêver au grand soir fédéral.

Mais il est à craindre que les quatre prochaines années soient des années de sclérose pour une Pologne minée, à l'image des démocraties occidentales, sans véritable projet alternatif à la voix solidariste et « subsidiariste » portée entre 2015 et 2023 par les conservateurs du PiS.

Il faudra suivre l'évolution de la Pologne, car elle renferme en son sein tous les clivages qui appellent l'Europe à repenser d'urgence des notions aussi fondamentales que tenues pour évidentes, mais qui au fond nous divisent, comme celles de démocratie, de liberté, de souveraineté ou d'État de droit. Notions dont nous savons les effets sur la capacité des États à agir pour défendre leurs intérêts et leur identité dans un monde instable, questionnant le modèle occidental et ses limites.

Je vous remercie.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup.

Il me semble – ce n'est pas une critique – qu'avec l'ambition de la jeunesse vous avez tracé une voie volontariste qui, sur les ruines de ce qu'ont été les grandes nations et les grandes aspirations nationales en Europe, y compris celles de nos deux pays, pourrait aider à reconstruire quelque chose que vous appelez de vos vœux mais qui ne sera pas facile. En effet, la reconstitution d'une relation fondamentale entre la France et la Pologne pose, vous l'avez très bien dit, la question de ce qu'on appelle « le couple franco-allemand ». Il faudrait que la France (c'est plus une question française qu'allemande, chacun le sait) soit prête à renoncer à ce « couple », ce partenariat au profit d'une alliance beaucoup plus à l'Est qui pourrait servir de brique de base et créer un effet d'entraînement pour construire une future Europe des nations. C'est une construction intellectuellement très séduisante mais je crains qu'elle ne soit un peu trop intellectuelle parce qu'entre la Pologne et la France ... il y a l'Allemagne ! Une Allemagne que l'on ne contourne d'autant moins que l'ensemble des élites françaises pensent que la relation franco-allemande doit rester au cœur de l'Europe. Comment s'affranchir de cet obstacle pour parvenir à libérer une sorte de potentiel commun à nos deux pays, sur la base du sentiment national, très lié en Pologne à la notion de menace ? À juste titre ou non, la Pologne a ressenti et ressent encore la Russie comme une menace. Or on ne peut pas dire que le sentiment national et patriotique français, qui nous relie, soit fondé sur l'idée de menace, même si après la Deuxième guerre mondiale l'identité française ait pu se sentir quelque peu menacée par l'Amérique. C'est pourquoi je crains qu'il y ait

quelque difficulté à avoir une véritable approche politique et même géopolitique autour de la voie que vous avez tracée, même si on peut la trouver tout à fait désirable.

Mais c'est plutôt à nos deux intervenants suivants que nous allons demander de nous dire comment ils voient cet avenir de la relation franco-polonaise, en commençant, comme il a été convenu, par vous, Monsieur l'ambassadeur Ménat.

PIERRE MÉNAT

La Pologne, pays-clé pour l'avenir de l'Europe

Merci Madame la présidente,
Monsieur le ministre,
Monsieur l'ambassadeur de Pologne
Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très honoré de m'exprimer devant vous.

Avant d'aborder mon propos proprement dit, je reviendrai sur le sentiment national polonais, déjà évoqué, pour rappeler à quel point il a été nourri par l'histoire.

N'oublions pas que la Pologne a disparu de la carte pendant 123 ans, de 1795 à 1918. Elle a connu une parenthèse entre 1918 et 1939 (Deuxième République) avant de disparaître pour la quatrième fois de son histoire, partagée cette fois-ci entre l'Allemagne nazie et l'Union soviétique. Ce pays a traversé des périodes de malheur extraordinaires au sens propre du terme.

Le deuxième élément de ce sentiment national est religieux, c'est le christianisme qui a trouvé son apogée avec l'élection du pape Jean-Paul II. Je me trouvais en Pologne lors du décès du pape, je peux témoigner que ce fut une semaine d'émotion intense. Beaucoup de Polonais, dans le peuple et parmi les élites, considéraient que le pape devait être enterré en Pologne, ce qui n'était pas possible en raison de la tradition vaticane.

Notre débat d'aujourd'hui intervient à un moment marqué par deux événements déjà évoqués :

Voici près de deux ans, le 24 février 2022, le monde est entré dans une nouvelle phase, celle de l'affrontement. Dans ce nouvel ordre marqué par la guerre d'Ukraine, la Pologne est en première ligne.

Voici un peu plus de trois mois, le 15 octobre 2023, les Polonais ont choisi l'alternance en élisant une nouvelle majorité favorable à la construction européenne. Son chef, M. Tusk a été président du conseil européen pendant cinq ans. C'est quelqu'un qui connaît la mécanique européenne mieux que quiconque. Il était en contact avec toutes les institutions européennes qu'il connaît fort bien.

Je commencerai par quelques souvenirs de mon séjour en Pologne (2004-2007) qui vous fourniront des facteurs d'évolution entre la situation de ce pays il y a vingt ans et celle d'aujourd'hui

J'évoquerai ensuite notre relation bilatérale marquée par des atouts mais aussi quelques failles.

Enfin je m'interrogerai sur la manière dont nous pouvons aborder ensemble les défis européens qui sont devant nous.

Lorsque j'ai été nommé en Pologne, en septembre 2004, succédant à M. Patrick Gautrat, ici présent (succession agréable car il m'avait préparé le terrain), le pays venait d'entrer dans l'Union européenne depuis le 1^{er} mai.

À mon arrivée, les relations franco-polonaises disposaient d'un formidable potentiel lié au fait que la Pologne devenait l'un des grands États de l'Union. Mais de lourds facteurs de désaccord existaient, notamment l'achat de F16 par la Pologne au détriment des Mirage, la référence aux valeurs chrétiennes dans le projet de constitution européenne et la position polonaise sur l'Irak. En effet la Pologne, comme les autres pays candidats de l'Est, s'était prononcée pour l'intervention américaine, ce qui avait conduit le président Chirac à faire sa fameuse déclaration : « Ils ont perdu une bonne occasion de se taire ». Cela avait été assez mal pris.

Lorsqu'il m'a reçu en tête à tête quelques jours avant mon départ pour la Pologne, le président s'est montré désireux d'améliorer cette relation. Permettez-moi de vous révéler le contenu jusque-là secret de notre conversation. « En prononçant cette phrase (« Ils ont perdu une bonne occasion de se taire », j'ai tenu un propos excessif. Vous pouvez, en tant qu'ambassadeur, le dire aux

Polonais. », me dit-il. « Je ne me permettrai pas, Monsieur le président », répondis-je. « Je ne vous demande pas de la clamer en public, précisa-t-il, mais quand vous verrez vos interlocuteurs vous pourrez leur dire que Chirac est très attaché à la relation avec la Pologne ». Il se plaisait d'ailleurs à répéter qu'il connaissait les Polonais depuis sa période en Algérie : « *L'essentiel de mes hommes, qui étaient d'ailleurs extraordinairement sympathiques et attachants, venait du Nord de la France. Ils étaient en grande partie des mineurs, dont beaucoup d'origine polonaise. On avait avec eux, par la force des choses tout à fait spontanées et naturelles, une espèce de fraternité que l'on connaît dans toutes les petites unités humaines isolées, puisqu'on était sur un piton et uniquement entre nous*⁵ ». Il en avait gardé un souvenir inoubliable.

C'est muni de ces instructions que je suis arrivé en Pologne.

C'est ainsi qu'a été institué le sommet franco-polonais annuel qui pour la première fois s'est tenu à Arras, en février 2005. Nous avons également relancé le triangle de Weimar, développé considérablement nos relations économiques et établi un partenariat solide au sein de l'Union européenne.

En septembre 2004, la Pologne était dirigée par l'Alliance libérale démocrate (SLD, *Sojusz Lewicy Demokratycznej*), sous la présidence de M. Aleksander Kwasniewski, le gouvernement de M. Marek Belka. Le « S » de SLD ne veut pas dire « socialiste » mais *Sojusz*, c'est-à-dire « alliance ». Personne ne s'est jamais dit « socialiste » en Pologne mais c'était quand même la gauche.

Puis, en 2005, se sont tenues les élections parlementaires et présidentielle. Celles-ci méritent que l'on s'y attarde car elles ont structuré la vie politique polonaise jusqu'à aujourd'hui. Dans ces élections la gauche était représentée par le SLD et face à cette gauche une coalition de droite s'était formée entre la plate-forme civique (PO) et le PIS (à l'époque un parti familial dont les débats essentiels avaient lieu à la table du dimanche des frères Kaczynski et leurs parents). Les candidats de la PO étaient pour la présidence Donald Tusk et pour M. Rokita au poste de Premier ministre. En effet, la PO bénéficiait d'une large avance dans les sondages. Mais c'est le PIS qui est arrivé en avance lors des élections parlementaires et c'est M. Lech Kaczynski qui a remporté l'élection présidentielle. Le PiS ayant refusé de la laisser diriger comme le prévoyaient leurs

⁵ Ce passage est cité par l'enquête menée par deux journalistes du quotidien *Le Monde*, « Chirac l'Algérien », partis sur les traces du sous-lieutenant d'alors, dans les environs de Souk Larbaa, dans l'ouest algérien, où le sixième RCA était stationné.

accords de coalition, la PO a décidé de rester dans l'opposition. Je me souviens avoir vu Donald Tusk le soir de l'élection (j'étais allé le voir ainsi que le Président élu). On lui avait proposé le poste de président de la Diète (*Sejm*), « Je suis battu, je serai dans l'opposition », m'avait-il dit.

Cet épisode explique toute la vie politique polonaise ultérieure. En effet, au lieu d'avoir un pôle droite – gauche (et nous Français pouvons très bien le comprendre puisque nous avons connu, pour d'autres raisons, la même évolution), deux pôles vont structurer la vie politique polonaise : un pôle libéral, pro-européen, centriste, et un pôle beaucoup plus conservateur et plus social. Il y eut d'abord le gouvernement du PiS (2005-2007) qui, n'ayant pas la majorité, s'était appuyé sur quelques formations populistes : la « Ligue des familles polonaises », le PSL (Parti paysan polonais), qui existe toujours, et un mouvement un peu spécial de l'époque qui s'appelait « Autodéfense de la république de Pologne » (*Samoobrona*). Ces formations sont entrées au gouvernement en 2006, provoquant la démission du ministre des affaires étrangères, Stefan Meller qui, ayant passé sa jeunesse en France, ayant été ambassadeur à Paris et à Moscou, ne pouvait pas coexister avec un parti comme la « Ligue des familles polonaises », assez fortement fasciste et antisémite. Andrzej Lepper, Président du parti populiste « Autodéfense de la république de Pologne », était ministre de l'agriculture, je me souviens lui avoir rendu visite après avoir pris des instructions.

J'ai donc connu dans cette période deux présidents, MM. Kwasniewski et Kaczynski. Lech Kaczynski était un homme extrêmement cultivé. Il ne parlait pas du tout français ni anglais. Comme mon prédécesseur j'avais appris un peu le Polonais, donc je pouvais le comprendre mais quand il a reçu M. Giscard d'Estaing, j'ai découvert que Lech Kaczynski connaissait tous les gouvernements de la France depuis la Libération. Il m'a interrogé sur qui était ministre de l'Intérieur en 1977 ... J'avoue que je n'étais pas très sûr de moi.

J'ai connu trois Premiers ministres ; MM. Belka, Marcinkiewicz et Jaroslaw Kaczynski, nommé premier ministre par son frère. Entre juillet 2006 et octobre 2007 les frères Kaczynski seront simultanément président et premier ministre.

J'ai connu quatre ministres des affaires étrangères : MM. Cimoszewicz, Rotfeld, Stefan Meller et Mme Fotyga. Je rencontrais souvent aussi le ministre de la Défense M. Sikorski, aujourd'hui ministre des affaires étrangères, qui connaît extrêmement bien les questions européennes, notamment les questions de défense.

II La relation bilatérale, déjà évoquée par Mme Bechtel, est marquée par des points forts et par des failles.

Les points forts, vous l'avez dit, c'est le domaine économique. Il y a toujours des débats sur les chiffres et Monsieur l'ambassadeur nous donnera les derniers chiffres. Mais je peux vous dire que nous avons assuré une hausse continue de nos échanges commerciaux, hausse provisoirement freinée par le Covid. Ces échanges ont atteint un sommet de près de 30 milliards d'euros en 2022. La France est aujourd'hui le 3^{ème} client de la Pologne, même si, en tant que fournisseur, elle est redescendue de la 5^{ème} à la 8^{ème} place.

En matière d'investissements directs étrangers, la France se situe au deuxième rang en 2022 avec un stock de 22 milliards d'euros. La présence française est particulièrement forte dans les secteurs du téléphone, de la banque et de la grande distribution.

Déjà fourni, le dialogue politique s'est renforcé depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, tant dans le cadre bilatéral que dans celui de Weimar (5 sommets se sont tenus depuis 2020).

Notre coopération scientifique, universitaire et culturelle est très nourrie grâce notamment au programme Polonium et au grand nombre de jeunes étudiants polonais se rendant en France dans le cadre d'Erasmus, sans oublier le rôle majeur du Collège européen de Natolin où chaque année des Français se rendent.

Les failles étaient d'abord les désaccords sur les valeurs et l'État de droit, qui appartiennent désormais au passé.

Divergences aussi sur le Pacte européen sur l'asile et l'immigration à l'égard duquel la Pologne a adopté jusqu'ici une attitude assez réservée et même négative, concernant notamment l'amélioration du règlement de Dublin qui veut qu'une seule demande d'asile peut être présentée dans tous les pays de cet ensemble. Ce système qui, aujourd'hui, repose sur le pays de première entrée, fait peser de très lourdes charges sur un petit nombre de pays, notamment l'Italie et la Grèce. Le pacte européen prévoyait un système de relocalisation obligatoire qui n'a pas été accepté. La Pologne avait d'ailleurs annoncé que même si ce système passait elle ne l'appliquerait pas. Nous verrons ce que sera la position du nouveau gouvernement.

On observe surtout des approches différentes sur la sécurité européenne. Même si les choses ont évolué et peuvent encore évoluer, la Pologne a privilégié une

sécurité assurée par l'Alliance atlantique alors que la France insistait sur les efforts destinés à bâtir une autonomie stratégique européenne. Dans cette logique, les choix polonais en matière d'armement se sont tournés surtout vers les États-Unis et, plus récemment, la Corée du Sud. On peut comprendre ces choix liés à son destin européen. La Pologne a eu deux grands ennemis dans l'histoire : ses deux voisins, la Russie et l'Allemagne. Elle n'a pas fait confiance non plus à la France. C'est ce qu'on appelle les stéréotypes franco-polonais. Nous Français, qui étions entrés en guerre en 1939, considérons avoir fait notre devoir. Les Polonais considèrent que nous aurions pu faire davantage. Un autre facteur, l'importante communauté polonaise aux États-Unis, explique aussi l'attachement à l'Alliance atlantique.

Qu'en est-il pour l'avenir ?

Je le disais, la guerre d'Ukraine a brusquement changé l'ordre international.

- Par l'invasion inacceptable d'un pays souverain par la Russie
- Par la nouvelle légitimation du recours à la force, dont la réalité ou la menace se font jour partout dans le monde : en Europe centrale, au Proche-Orient, en Arménie, en Corée du Nord, à Taiwan.

- Par l'affrontement entre démocraties et régimes autoritaires ou totalitaires.

Donc un monde qui, aujourd'hui, a changé de nature.

On dit souvent qu'il y a eu 1945, et puis 2022. Si l'on reprend l'évolution du monde depuis 1945, on dénombre plutôt quatre phases :

- De 1945 à 1989, l'ordre de Yalta, qui plaçait la Pologne dans l'orbite soviétique ;

- De 1989 à 2001 ou 2003 (selon que l'on date du 11 septembre ou de l'affaire d'Irak), la domination américaine ;

- De cette date à 2022, un monde sans repère, où émergent plusieurs puissances moyennes.

- Et depuis 2022, l'ébauche d'un nouvel ordre international. D'un côté, l'Occident pris au sens politique, c'est-à-dire incluant le Japon et l'Australie, de l'autre une coalition de pays dont le point commun est justement la contestation de l'Occident. Ce deuxième pôle est incarné par les BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud, cinq pays très peuplés et au fort PNB que viennent de

rejoindre six nouveaux États : l'Arabie Saoudite, l'Argentine, les Émirats arabes unis, l'Égypte, l'Éthiopie et l'Iran.

La question qui nous intéresse est de savoir quel sera le rôle de l'Europe dans ce panorama : simple appendice d'un monde occidental dirigé par les États-Unis ou puissance autonome assurant un certain équilibre, ? Et comment la France et la Pologne peuvent-elles coopérer dans ce cadre ?

Nous voyons bien qu'il y a un affrontement entre l'Occident et le « reste du monde », pour simplifier. L'Europe, plutôt considérée aujourd'hui comme une composante du monde occidental, peut-elle avoir sa place à part entière ? Je me suis penché sur cette question dans un livre intitulé *L'Union européenne et la guerre*⁶, paru en février 2023. J'ai insisté sur les atouts de l'Union européenne, principale zone de prospérité dans le monde, contribution majeure au défi écologiste, rayonnement intellectuel et scientifique, instruments de puissance que sont le grand marché, la monnaie, le commerce et l'agriculture dont on voit ces jours-ci qu'elle a aussi ses revers⁷.

Pour l'avenir, plusieurs chapitres sont ouverts. J'en citerai cinq pour lesquels la Pologne et la France peuvent jouer un rôle très important :

1/ L'énergie avec deux piliers indispensables, le nucléaire et les renouvelables. Merci à la Pologne de nous soutenir sur le nucléaire. Nous regrettons naturellement le choix qui semble s'être porté sur une offre américano-coréenne. Mais le dossier reste ouvert et il y en aura peut-être d'autres. Mais c'est un point sur lequel nous pouvons coopérer parce que nous avons en effet aujourd'hui au sein de l'Union européenne une offensive très forte dont il ne faut pas se cacher qu'elle est animée surtout par l'Allemagne, mais aussi par la Commission et par plusieurs États membres très clairement anti-nucléaires. Au sein des instances européennes un combat acharné se livre entre la France et l'Allemagne pour essayer de maintenir, non sans mal, la place du nucléaire dans les financements qui suppose que l'énergie nucléaire soit autorisée à bénéficier de financements européens et nationaux, ce qui aujourd'hui n'est pas totalement le cas.

⁶ Pierre Ménat, *L'Union européenne et la guerre*, Paris, L'Harmattan, février 2023.

⁷ Pierre Ménat fait allusion au mouvement déclenché par les agriculteurs français en janvier 2024.

2/ Le volet migratoire dont la Pologne est aujourd'hui une des principales victimes. Non pas comme pays de première entrée mais comme victime d'une guerre hybride menée par la Russie. Nous avons déjà eu deux épisodes impliquant la Biélorussie. La Pologne est en première ligne puisque ces migrations provenant du Proche-Orient ont été organisées par la Russie et la Biélorussie.

3/ Un élargissement maîtrisé. Nous avons face à nous un nouvel élargissement. Il était déjà ouvert depuis longtemps, notamment avec la candidature de la Turquie, la plus ancienne (2005), mais aussi celles de tous les pays des Balkans et aujourd'hui de l'Ukraine. Il était indispensable d'envoyer un signal à l'Ukraine. Fallait-il le faire sous cette forme ? Maintenant non seulement elle a le statut de candidat mais l'ouverture des négociations a été décidée. Naturellement la Pologne et la France la soutiennent mais, si on se réfère aux précédents élargissements il ne faut pas oublier à quel point cela a pesé sur les politiques européennes. Aujourd'hui la Pologne est le premier bénéficiaire (en valeur absolue et en pourcentage du PNB) des deux principaux fonds européens que sont la PAC et la politique régionale. Il est évident que si elle advient, l'entrée de l'Ukraine nécessitera un effort de solidarité et de redistribution. En effet, un certain nombre de pays, dont l'Allemagne, considèrent que cet élargissement doit – comme ils le demandaient pour le grand élargissement – se faire à coût nul, par une simple redistribution. Ce qui ne pourra que renforcer les mouvements politiques anti-européens, en France notamment, et tous les partis qui trouvent déjà qu'on paye beaucoup trop.

4/ La future relation avec la Russie qu'il faut penser maintenant même si l'exercice est un peu surréaliste en pleine guerre. Mais un jour ou l'autre il faudra définir cette relation avec la Russie. Nous ne voyons pas les choses comme les États-Unis. La Russie restera où elle est, elle restera notre voisin. Et c'est encore plus vrai pour la Pologne que pour la France. Même si certains considèrent que c'est aujourd'hui impossible, il faudra un jour y réfléchir. Je donne quelques pistes dans mon livre.

5/ « L'Europe de la défense » est souvent l'objet d'une confusion de vocabulaire ou de terminologie. En effet ce terme recouvre la politique de sécurité et de défense commune. Ce qu'on entend par Europe de la défense c'est donc une politique de défense, non une défense. Une politique de défense qui repose sur

les missions de Petersberg (maintien de la paix et rétablissement de la paix), définies en 1992, qui visaient à doter l'Europe d'une capacité de gestion des crises sur les théâtres externes. Ces missions ont été élargies par le traité de Lisbonne notamment à l'assistance militaire et au conseil, lesquels sont utilisés pour l'aide à l'Ukraine. L'idée était que l'Union européenne puisse disposer d'une capacité de gestion des crises internationales. Le Brexit et l'élection de Trump en 2016 ont conduit à renforcer ces instruments notamment par le Fonds européen de défense (FED), censé aider les coopérations industrielles en matière d'armement (7,9 milliards sur 7 ans) et la Facilité européenne pour la paix (FEP) (5,9 milliards sur 7 ans) qui est utilisée pour aider l'Ukraine. Il s'agit d'un fonds de remboursement, non d'une politique commune : les États envoient la facture au service européen d'action extérieure (SEAE). Le dernier problème est la dilution des responsabilités, à Bruxelles, entre la mission et le volet externe. Donc ce n'est pas la défense commune.

Ce qui n'a pas progressé c'est la défense européenne. Malgré la présence dans le Traité sur l'Union européenne d'une clause de défense mutuelle (Titre V, chapitre II, section 2, article 42⁸), la guerre d'Ukraine a surtout conduit à réanimer, à renforcer l'OTAN. Or le débat aux États-Unis nous montre que l'Europe doit se doter des moyens d'une autonomie stratégique. On n'y parviendra pas du jour au lendemain. Cela suppose un plan de moyen terme – que nous ne réussirons pas sans la Pologne – reposant sur une stratégie commune, un niveau suffisant de dépenses militaires (de ce point de vue l'effort polonais est précieux), mais aussi une doctrine d'emploi des forces et bien sûr l'harmonisation et l'interopérabilité des matériels reposant sur la préférence européenne. C'est ainsi qu'a été bâti le marché américain.

Dans mon livre, je propose des solutions. Si ce projet voit le jour, sous une forme indéterminée, il faut évidemment se poser la question d'une nouvelle association

⁸ « Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. Cela n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres.

Les engagements et la coopération dans ce domaine demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, qui reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre. »

avec le Royaume Uni. Aujourd'hui, le Royaume-Uni représente 25 % des dépenses militaires européennes, il est donc important de l'associer.

Faut-il maintenir le « couple franco-allemand » ? J'opterai pour une position intermédiaire entre celles de Marie-Françoise Bechtel et de Max-Erwann Gastineau : dans l'Union européenne à 27 – et bientôt à 30 ou 35 – le « couple franco-allemand » demeure nécessaire. Il est aujourd'hui dans une situation difficile, confronté peut-être plus que dans le passé à de nombreux désaccords, mais il reste nécessaire tout simplement parce que lorsque l'impulsion n'est pas donnée par Paris et Berlin elle manque. Mais il faut y associer la Pologne, incarnation de cette nouvelle Europe exposée à la menace. Nous avons un cadre, le Triangle de Weimar, il ne reste qu'à le revitaliser. Ce sera plus facile à dire qu'à réaliser mais c'est une nécessité, tant pour la Pologne que pour la France.

Je vous remercie.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je vous remercie beaucoup, Monsieur l'ambassadeur.

Vous avez fait l'effort, résumant votre ouvrage, de nous décliner les cinq chapitres concrets et précis sur lesquels vous pensez qu'on pourrait asseoir dans le futur la relation franco-polonaise.

J'avais un peu sursauté en entendant le premier intervenant nous dire que le premier élargissement n'avait pas créé de débat. Je me souviens en effet de l'affaire du « plombier polonais » qui avait soulevé un véritable tsunami à l'intérieur de notre pays. La perspective d'un nouvel élargissement peut faire ressurgir ... un plombier ukrainien en Pologne, par exemple. Un certain nombre de sujets sont quand même liés à l'élargissement. Vous avez souligné, Monsieur l'ambassadeur, que de toute façon il coûtera extrêmement cher dans une conjoncture qui n'est peut-être pas la meilleure et au moment même où l'effort de défense européen ou en Europe (en faisant la distinction entre les deux) va demander des moyens considérables. J'ai souligné tout à l'heure que la Pologne a annoncé passer ses dépenses d'armement de 2 % à 4 % de son PIB. Le chancelier

Olaf Scholz de son côté a dit que l'Allemagne mettrait cent milliards, sur cinq ans, sur un fonds spécial actuellement sur la sellette à l'occasion du vote du budget. On arrive donc à un chiffre très élevé, cela au moment où va se poser avec l'élection éventuelle de Donald Trump la question de l'OTAN et de son rôle.

Tout cela ne contribue peut-être pas à éclaircir totalement le paysage de l'élargissement.

Mais je ne voudrais pas aller trop loin. Monsieur l'ambassadeur, vous avez maintenant la lourde charge d'aborder dans votre intervention et de manière aussi libre que vous le voudrez cette question de l'avenir de la Pologne et de notre relation bilatérale.

JAN EMERYK ROŚCISZEWSKI

Quelles relations franco-polonaises face aux défis géostratégiques contemporains ?

Merci beaucoup, Madame la présidente.

Madame la présidente

Monsieur le ministre

Messieurs les ambassadeurs

Chers membres de la Fondation Res Publica

Chers amis

D'abord je vous remercie beaucoup d'avoir suscité cette rencontre absolument nécessaire au moment où nous sommes en train de construire quelque chose de nouveau entre la France et la Pologne. Le sujet est vraiment bien venu et d'actualité.

Vous avez placé la relation entre la France et la Pologne dans une certaine perspective, historique et sociologique. Je vous remercie beaucoup pour votre tour d'horizon que j'ai trouvé extrêmement intéressant.

Il me serait très difficile de répondre dans l'instant à toutes les questions qui ont été posées. Mais après mon exposé je répondrai volontiers à vos interrogations.

Le fameux « plombier polonais » a été évoqué aujourd'hui même, lors d'une rencontre avec notre chambre de commerce, par l'un des présidents d'une société informatique polonaise très dynamique. « Le plombier polonais, qu'est-ce que ça veut dire à l'heure où nous avons une société informatique qui impose des règles à de futures sociétés extrêmement innovantes, notamment en Allemagne ? », a-t-il dit. Je ne veux pas me prononcer sur la France mais je pense en tout cas que la Pologne a beaucoup de choses à proposer au niveau de la nouvelle organisation du pays au point de vue de l'organisation *High T*.

Je ne suis pas un ambassadeur professionnel. J'ai travaillé toute ma vie dans les affaires. Dernièrement j'étais le patron de la plus grosse banque polonaise. J'ai donc participé à la grande réforme du pays, aux grandes réformes numériques. Si je vous dis cela c'est parce que je pense que certaines personnes ont gardé la représentation du « plombier polonais » qui, en fait, est devenu totalement numérique.

1/ Quelles relations franco-polonaises d'aujourd'hui et de demain aussi bien au niveau bilatéral qu'au niveau européen ?

Tout d'abord, il faut bien constater que dans le contexte de la réintroduction de la guerre en Europe par la Russie qui représente un point tournant majeur, nous observons une nouvelle étape et une nouvelle perspective pour les relations entre la Pologne et la France.

Et ceci aux plusieurs niveaux :

En premier lieu, au niveau stratégique et politique. D'une part, la France se trouve dans une situation de réorientation fondamentale de son système d'alliances et cherche un allié permanent partageant les mêmes intérêts dans la politique européenne qui soit comparablement sérieux dans la politique de défense. La Pologne, tant du point de vue de son rôle géostratégique ascendant en Europe qu'à cause des dépenses considérables pour son armée (4,1 % de son PIB) représente ainsi le partenaire naturel pour la France. J'en étais persuadé dès le début de ma mission. Et la nouvelle ouverture politique en Pologne est l'occasion de renforcer considérablement nos relations. Dans cette perspective, l'une de conclusions logiques pourrait être conclure un traité franco-polonais sur le modèle du traité de l'Élysée entre la France et l'Allemagne (janvier 1963).

D'autre part, depuis l'agression de la Russie contre l'Ukraine, les positions de la France et de la Pologne ont convergé sur des questions telles que le soutien

politique, économique, militaire et humanitaire à l'Ukraine, l'élargissement de l'Union européenne à l'Est, la position affirmée envers la Russie et le développement des capacités militaires dans le pilier européen de l'OTAN.

En deuxième lieu, au niveau de la coopération militaire. Nos deux pays ont intérêt à intensifier la coopération aussi bien au niveau bilatéral qu'au niveau de la politique de défense de l'Union européenne, visant avant tout à accroître les capacités militaires et la production dans le secteur de l'armement de l'Union européenne.

D'abord, nous devrions élargir la coopération en matière de défense grâce à des exercices militaires conjoints plus intenses et plus fréquents, tant bilatéraux qu'au niveau de l'OTAN. Nous apprécions toutefois l'augmentation récente par la France de son contingent en Roumanie et son rôle important dans la mission de formation de l'armée ukrainienne dans le cadre de la mission d'assistance militaire de l'Union européenne (EUMAM Ukraine) à Żagań. Paris pourrait envisager d'augmenter sa présence militaire sur le flanc Est, notamment en Pologne, pour dissuader plus efficacement la Russie dans cette zone à haut risque. Un facteur qui y contribue est le retrait des ressources humaines et des équipements militaires d'Afrique (Niger, Burkina Faso et Mali).

Je voudrais aussi attirer votre attention sur des opportunités importantes pour le développement des secteurs de l'armement polonais et français. Les derniers exemples d'une telle coopération ont été la signature d'un accord pour l'achat par la Pologne des systèmes satellitaires Airbus et l'achat de systèmes français pour les frégates polonaises auprès de Thales.

La Pologne et la France devraient construire une alliance pour renforcer les instruments de défense de l'Union européenne (EUMAM, EPF, Fonds européen de défense) et, à terme, augmenter le budget de la défense au sein du nouveau budget européen. La guerre n'est pas seulement un signal d'alarme pour l'Occident concernant l'RU, mais doit également marquer un tournant dans notre préparation militaire européenne. Il est temps d'agir maintenant – il sera bientôt trop tard.

Enfin au niveau de nos relations économiques qui constituent depuis plusieurs années le fondement des relations franco-polonaises. La France est aujourd'hui le troisième partenaire commercial de la Pologne (la valeur d'échange a récemment dépassé les 30 milliards d'euros). La France souhaite participer au programme nucléaire polonais ainsi qu'au projet de notre hub multimodal *Centralny Port Komunikacyjny* (CPK).

Il y a environ 1 300 entreprises françaises présentes en Pologne, principalement dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de la distribution et de la banque, qui emploient 200 000 salariés, ce qui fait de la France le troisième employeur étranger en Pologne. Actuellement, la France investit en Pologne principalement dans des centres de recherche et développement, dans des lignes de production avancées et dans le secteur moderne des services aux entreprises. Les Français font partie d'un groupe d'investisseurs qui évaluent très positivement depuis des années le climat d'investissement en Pologne, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles ils décident de développer leurs usines et d'augmenter l'implication du capital dans notre pays. Le niveau de réinvestissement est proche de 30 %. Pour les entreprises polonaises, la France constitue également une voie d'expansion attractive, notamment en raison de la forte population du pays et du pouvoir d'achat des consommateurs presque trois fois supérieur à celui de la Pologne. Jusqu'à présent, les investissements polonais se sont concentrés principalement dans la construction, l'industrie et l'informatique, et ont également inclus les activités d'entreprises polono-étrangères dans le secteur financier (les principales entreprises polonaises en France sont : Inpost, Comarch, Wielton, Ekoenergetyka, Nowy Styl, Oknoplast, Fakro).

Je veux aussi souligner l'importance du format de Triangle de Weimar qui peut être très utile dans le contexte actuel de défis sécuritaires. Cependant, nous recommandons de le considérer comme un instrument et non comme une fin en soi.

2/ Rôle de la Pologne et de l'Union européenne dans le soutien à l'Ukraine.

Tout d'abord, il convient de souligner que la lutte de l'Ukraine pour sa souveraineté est non seulement en cours, mais se trouve dans un moment décisif. Face au fait qu'une nouvelle offensive de l'armée Ukrainienne n'a pas atteint ses objectifs et que la Russie – qui est effectivement passée à une économie de guerre (augmentation de 60% des dépenses militaires) – est en train de reconstruire rapidement (je dirais trop rapidement) son potentiel militaire, l'Ukraine a besoin de toute urgence d'actions décisives pour accroître l'assistance politique, militaire et économique de la part de ses alliés. Cela comprend des munitions d'artillerie de 155 mm, des obusiers, des systèmes de lance-roquettes, des missiles à moyenne et longue portée, des avions et des chars.

Le coût des opérations destinées à arrêter la progression de Poutine une fois qu'il aura conquis l'Ukraine serait bien plus élevé que le coût du maintien du soutien à l'Ukraine.

C'est pourquoi il nous faut une stratégie plus ambitieuse d'aide européenne. Nous devons garantir un financement durable et prévisible du fonctionnement, de la reconstruction et du processus de réforme de préadhésion en Ukraine grâce à l'adoption rapide de l'instrument pour l'Ukraine d'un montant de 50 milliards d'euros, proposé par la Commission dans le cadre de la révision du Cadre Financier Pluriannuel. La Pologne soutient les initiatives de l'Union européenne visant à soutenir militairement l'Ukraine, y compris l'initiative dite sur les munitions visant à fournir 1 million de cartouches de 155 mm d'ici mars 2024.

Ce point tournant concerne avant tout le soutien militaire. La Facilité européenne pour la paix (FEP) s'est révélée être un instrument extrêmement utile pour fournir un soutien militaire à l'Ukraine au niveau de l'Union européenne. Jusqu'à là, dans le cadre du programme, les pays membres ont transféré à l'Ukraine des armes d'une valeur de plus de 12 milliards d'euros. Certes, le bilan de toute l'aide directe et à long terme de l'Europe est très impressionnant. Dans un sens plus large, avec la Grande-Bretagne, la Norvège et la Suisse, la valeur totale de cette aide européenne depuis le début de l'agression russe s'élève déjà à 156 milliards d'euros, contre plus de 70 milliards d'euros dans le cas des États-Unis.

« Nous sommes satisfaits que le thème du déploiement des avoirs russes gelés soit à l'ordre du jour de l'Union européenne pendant la présidence belge », a souligné le ministre Sikorski, ajoutant que « l'idée de déployer les bénéfices générés par les avoirs gelés de la Banque centrale russe est un pas dans la bonne direction, même si nous estimons que tous les avoirs russes gelés doivent être réservés à l'Ukraine ». Nous saluons l'adoption du 12^e paquet de sanctions contre la Russie et l'inclusion d'un certain nombre de propositions d'actions polonaises, tant individuelles que sectorielles. Nous espérons qu'un nouveau paquet solide sera adopté dès que possible, ce qui limitera encore davantage les capacités financières et militaires de la Russie.

Sans aucun doute, nous devons être encore plus réalistes et prendre conscience collectivement, ici et plus largement parmi des pays du monde libre, que cette guerre doit d'abord être gagnée par l'Ukraine, car elle constitue un tournant dans l'histoire de l'après-guerre froide. La Russie avec le soutien de ses alliés tels que

la Biélorussie, l'Iran, la Corée du Nord et enfin la Chine a décidé de remettre en question les fondements de l'ordre international en Europe et dans le monde. Par conséquent, nous devons faire bloc contre la Russie en Ukraine, car les projets de Poutine vont au-delà de Kiev et il souhaite – comme il l'a communiqué dans l'ultimatum envoyé à l'Occident en décembre 2021 – défier l'Union européenne et l'OTAN en voulant décider de notre avenir. Selon un récent rapport du *think-tank* allemand DGAP (*Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik*), nous risquons, dans un horizon de 4 à 9 ans, que la Russie décide de s'attaquer à l'Union européenne et à l'OTAN. Jacek Siewiera, chef du Bureau polonais de la sécurité nationale, a parlé publiquement d'un horizon plus court de 3 ans.

C'est pourquoi nous avons besoin d'une plus grande mobilisation et production de nos ressources militaires. Au niveau de l'Union européenne : les livraisons d'armes à l'Ukraine sont cruciales pour dépasser à terme la capacité de production russe. La Pologne a fait cet effort, elle dépense 4 % de son PIB en armement. Cet effort est fait par d'autres pays de la région, en particulier les pays baltes, mais aussi la Slovaquie (dépenses supérieures à 2 % du PIB). Naturellement, nous constatons et saluons particulièrement les sérieux renforts effectués par nos alliés du Triangle de Weimar. La France (je parle ici de la loi de programmation militaire 2024-2030) et de la *Zeitenwende* (changement d'époque) allemand.

Au niveau de l'OTAN, nous partageons la position des autres alliés selon laquelle la meilleure garantie de sécurité pour l'Ukraine est l'invitation officielle parvenue à Kiev à l'OTAN lors du sommet de l'OTAN de l'année prochaine à Washington.

Il s'agit d'une entreprise politiquement très difficile mais qui pourra véritablement empêcher les calculs stratégiques de la Russie et surtout enverrait un signal clair et fort à Moscou que l'Ukraine n'appartient pas à sa sphère d'influence.

3/ Quelle est la place des États-Unis en Europe à l'ère des multi-crisis géopolitiques ?

Face à la menace existentielle que représentent la Russie et les autres acteurs antioccidentaux, il ne peut être question d'un clivage au sein de la communauté européenne et transatlantique. Cela ne concerne pas que l'Europe. La Russie utilise la nourriture comme une arme, qui a des répercussions frappant les

populations lointaines, en Afrique ou en Asie. La solidarité transatlantique a donc une raison d'être mondiale.

Pour conclure, je voudrais souligner qu'au-delà des niveaux de coopération franco-polonaise que j'ai mentionnés, dans le contexte actuel du retour de la guerre en Europe nos liens historiques auxquels je suis personnellement attaché, prennent une dimension plus significative. Il ne faut pas oublier la première élection royale libre polonaise qui réunit en 1573 environ 40 000 membres de la noblesse polonaise (*Szlachta*) qui constituaient alors l'électorat. Le candidat français, Henri de Valois, frère du roi de France Charles IX, devint ainsi le premier monarque électif de la Pologne-Lituanie. Plus tard, en septembre 1725, Marie Leszczyńska, fille de Stanislas Leszczyński, roi élu de Pologne, devint reine de France et de Navarre par son mariage avec Louis XV et fut la grand-mère des trois derniers rois de France (Louis XVI, Louis XVIII et Charles X).

Je pense ici surtout au patrimoine de la fraternité d'armes (époque napoléonienne, reconquête de notre indépendance et Seconde Guerre mondiale dans le contexte normand). Cette fraternité historique dans les armes peut constituer une base utile pour le développement de la coopération militaire entre la Pologne et la France aujourd'hui et pour l'avenir.

Je vous remercie beaucoup de votre écoute.

Débat

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je vous remercie beaucoup Monsieur l'ambassadeur.

Il y avait beaucoup d'éléments dans ce que vous avez dit : des éléments sur la situation intérieure polonaise, des éléments sur la coopération selon vous désirable entre la Pologne et la France. Il y avait un vibrant appel à ce que la guerre d'Ukraine soit gagnée par tous les moyens que l'Europe pourra mettre à disposition de l'Ukraine.

J'ai envie de vous dire quand même une ou deux petites choses.

Lorsque j'ai fait allusion au « plombier polonais », ce n'était pas une moquerie par rapport à l'état économique de la Pologne. Nous savons que la Pologne s'industrialise extrêmement vite, avec, me semble-t-il quand même, beaucoup d'investissements étrangers. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'investissements polonais dans la fulgurante industrialisation du pays qui inclut naturellement une numérisation. Nous n'avons en tout cas jamais mis en doute les capacités du peuple polonais à entrer dans la modernité. Et le « plombier » est en effet une vieille histoire. Mais le financement des PECO a quand même pesé très lourd sur les populations de ce qui n'était pas encore l'Union européenne.

Aussi la perspective du financement d'un éventuel élargissement post-guerre n'est-elle pas sans poser quelques questions. Je vous avais d'ailleurs interrogé sur le risque de concurrence entre votre pays et ce très grand voisin qu'est l'Ukraine (je pense notamment aux incidents liés l'été dernier aux importations de blé). L'intérêt politique et historique majeur que la Pologne voit à contrer la menace russe qu'elle considère comme quasi existentielle, ne va-t-il pas rencontrer quelques contradictions ? Faudra-t-il à terme aller jusqu'à intégrer l'Ukraine et pratiquement tous les pays sauf la Russie elle-même ? Tout cela ne risque-t-il pas de conduire à des contradictions extrêmement fortes sur le plan économique, financier, sur le plan des investissements, sur le plan de la concurrence interne, sur le plan aussi de la mise aux normes ?

Vous avez évoqué des chiffres de la corruption pour la Russie mais ce n'est pas faire un mauvais procès à l'Ukraine que de dire qu'elle est encore considérée comme un des pays les plus corrompus au monde même si elle prend de temps en temps quelques mesures pour que ses partenaires voient le signal. N'y a-t-il pas un risque pour la Pologne à intégrer l'Ukraine dans l'Union européenne, même au regard de la menace russe dont j'ai bien compris – c'est là une différence entre vous et nous, il ne faut pas se le cacher – que vous la regardez comme existentielle ?

JAN EMERYK ROŚCISZEWSKI

Vous avez posé beaucoup de questions.

D'abord il y a un consensus général en Pologne entre les différents partis politiques en faveur du soutien actif de la Pologne envers l'Ukraine. Là-dessus il

n'y a aucune discussion, toutes opinions politiques confondues. Chaque parti, le Premier ministre, le Président, sont complètement sur la même longueur d'onde. C'est très clair.

Deuxième chose : vous avez eu la gentillesse d'évoquer les problèmes économiques qui peuvent se poser à un moment de l'intégration. Chaque intégration, chaque progrès demande certains compromis, bien évidemment. Ce sera un compromis de la part de la Pologne. Bien sûr nous ne voulons pas que cette intégration se passe n'importe comment. Nous souhaitons que cela se passe de façon bien programmée et que l'Union européenne prépare ce processus de façon absolument correcte. Mais je peux vous dire pourquoi la Pologne n'a pas tellement peur de cette intégration. Aujourd'hui l'agriculture représente moins de 4 % dans le PIB polonais. Et vu le développement économique de la Pologne et la progression de son PNB (deuxième progression après la Chine depuis 1989), on peut augurer que la part du secteur agricole va diminuer. Certes l'étendue de l'espace agricole ukrainien est objectivement parlant un danger mais le secteur logistique (centrales logistiques, camions, transports), par exemple, représente plus de 10 % du PNB, soit trois fois plus que l'agriculture. Ceci pour vous dire que si ces dangers existent ils ne sont pas essentiels pour l'avenir économique de la Pologne. Par contre les dangers russes sont essentiels, sont fondamentaux, historiquement prouvés.

Ces dangers sont d'ailleurs probablement plus menaçants pour la France que pour la Pologne qui, pour des raisons historiques, en raison de son expérience, est assez résistante face à l'influence russe. Je ne veux pas dire que nous sommes habitués à la confrontation avec la Russie mais au moment où nous y serons obligés nous n'hésiterons pas. Par contre la domination russe au niveau hybride, que pratique notamment Poutine, est beaucoup plus dangereuse pour des sociétés comme la vôtre parce que cela peut détruire vos systèmes démocratiques anciens, probablement beaucoup plus fragiles que le nôtre. C'est pourquoi aujourd'hui l'Ukraine, en défendant son propre territoire, défend la démocratie et les systèmes européens qui existent. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter, il faut lui donner tous les moyens.

J'aimerais à cet égard saluer tous les efforts que la France consent. Ce n'est pas un propos diplomatique mais j'ai vu une évolution gigantesque depuis un an et demi. Les changements de point de vue à l'égard de la Russie et de l'Ukraine ont été radicaux. Je pense qu'une grande partie des élites françaises ont bien compris quels types de dangers représente aujourd'hui la Russie et, de façon plus large, les

pays qu'on appelle anti-occidentaux parce que leur but est de détruire notre civilisation. C'est notre civilisation qui est en danger, la civilisation qui a été construite pendant toute notre histoire depuis l'Antiquité.

Il faut être conscients que nous sommes attaqués par les barbares : les barbares contre la civilisation occidentale, grecque, romaine, judéo-chrétienne.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je vous avouerai que j'ai un peu de mal à vous suivre sur cette dernière assertion. Mais dans ce que vous avez dit de la Russie on sent ce long frémissement de l'histoire. Comme je le disais en commençant ce colloque, il est et demeure quand même vrai que les pays ont la politique et même la géopolitique de leurs situation géographique. Je sais bien ce que vous pensez de ce que nous pensons ... mais nous pourrions nous dire de notre côté que c'est votre proximité géographique avec la Russie qui vous conduit peut-être à surestimer les risques que cette puissance – qui peut d'ailleurs changer de régime d'ici dix, vingt ans – ferait courir à votre pays alors même que de notre côté nous avons historiquement regardé souvent avec méfiance de l'autre côté de l'Atlantique. Mais notre relation s'est apaisée, elle n'a jamais été aussi conflictuelle, nous n'avons jamais pensé que les États-Unis risquaient de nous envahir ... autrement que par leur civilisation, ce qui est un autre sujet.

PATRICK GAUTRAT⁹

Je vais tenter de détendre le public en évoquant mes malheurs avant l'arrivée de Pierre Ménat (qui a eu une mission beaucoup plus facile). Je suis très américanophile, la question n'est pas là, mais dans un pays de néo-convertis (à l'époque le gouvernement polonais, de gauche, était enthousiasmé par les États-Unis), travailler pour la relation franco-polonaise, notamment dans le domaine de la sécurité, était particulièrement difficile. On se souvient encore de l'affaire des F-16. Mais il est vrai qu'elle fut suivie, dans les années 2010, de la

⁹ Patrick Gautrat fut le prédécesseur de Pierre Ménat à l'ambassade de France en Pologne de 2002 à 2004.

fameuse affaire des Caracal qui a été très préjudiciable pour les relations franco-polonaises¹⁰. Je n'étais plus en poste, grâce à Dieu.

Cette Pologne dont on a magnifiquement parlé depuis une heure et demie est aujourd'hui extrêmement divisée. Les orateurs ont été modérés, ils n'ont pas décrit dans le détail ce qu'a été, ce qu'est encore la situation politique. Heureusement il y a des facteurs d'unité : le patriotisme et la sécurité. Cette sécurité que tous les Polonais, à travers l'ensemble des partis, revendiquent se manifeste maintenant par des dépenses assez extraordinaires en termes d'investissements militaires (4 % du PNB) qui, avec les 300 000 hommes pour la fin de la décennie, feraient de la Pologne la première armée terrestre d'Europe.

Ma question est la suivante : certes il y a le tropisme américain mais se préoccupe-t-on en Pologne de ce qui va advenir en ce qui concerne la relation avec les États-Unis ? De partenaire sympathique de l'Europe de la défense (Pierre Ménat a montré les limites de l'exercice) va-t-elle devenir un acteur beaucoup plus engagé, ne serait-ce qu'en raison de tous ces atouts qu'elle est en train d'acquérir ? La Pologne, sans renoncer totalement à son amitié pour les États-Unis, va-t-elle sortir de ce tropisme américain qui n'a pas été toujours pour elle un bon conseil ?

JAN EMERYK ROŚCISZEWSKI

Je serai très direct : la seule police d'assurance qui marche, c'est la police américaine. Si on n'avait pas les Américains sur place, on pourrait avoir beaucoup plus de problèmes sur le front Est. « 5 % du budget militaire des États-Unis a battu la moitié de l'Armée rouge », dit-on. De fait la moitié de l'armée post-soviétique russe a été détruite grâce à différentes interventions américaines, surtout dans la première partie de la guerre, avec tout le respect que je dois à l'aide française, à l'aide allemande – que je ne connais pas très bien – et même à l'aide polonaise (la Pologne a donné à l'Ukraine près de 400 chars, je ne sais combien de systèmes

¹⁰ Le mardi 4 octobre 2016 Varsovie signifiait qu'elle mettait fin aux discussions exclusives entamées dix-huit mois plus tôt avec Airbus pour l'achat de cinquante hélicoptères militaires Caracal. La perte de ce contrat évalué à 2,4 milliards d'euros était un coup dur pour le constructeur et l'État français. Cet incident avait amené le président de la République François Hollande à annuler sa visite en Pologne, prévue la semaine suivante.

d'artillerie, plus de 20 avions, etc.). En effet, la contribution de la Pologne au niveau de l'armement en Ukraine est énorme. C'est grâce à cela et surtout grâce au renseignement militaire américain que la défense ukrainienne tient la route. Il est donc assez difficile d'imaginer comment l'Europe peut fonctionner sans les États-Unis.

Il est vrai que nous achetons des matériels américains. D'abord parce que l'Amérique est notre premier allié. Mais il faut que vous sachiez qu'il n'y a rien à acheter en Europe ! C'est parce que les magasins étaient complètement vides que la Pologne a dû acheter des matériels américains. Nous avons aussi acheté des matériels à la Corée du Sud (chars K2, obusiers K9 et d'avions FA-50) et la seconde partie de ce marché prévoit une fabrication en Pologne avec des transferts de technologies. Nous avons besoin de matériels pour défendre notre indépendance et l'indépendance européenne, y compris l'indépendance de la France. Nous ne pouvons pas attendre cinq ou six ans d'avoir la promesse de production de matériel militaire qui sera livré cinq ans plus tard. Ce n'est pas possible.

Mais je tiens à dire que nous avons acheté à la France des systèmes de satellite¹¹ et des systèmes pour les frégates¹². Donc la collaboration entre la France et la Pologne devient de plus en plus approfondie. La bonne volonté existe mais je pense qu'il faut avoir beaucoup plus de pragmatisme entre nos deux pays.

PIERRE MÉNAT

Je comprends très bien la position de Monsieur l'ambassadeur.

D'ailleurs il n'y a pas que la Pologne. On peut parler des Allemands, on peut parler de beaucoup de pays. Je crois que nous avons eu des succès en Grèce notamment.

¹¹ Le 27 décembre 2022 la France et la Pologne ont notamment signé un accord pour la vente de deux satellites d'observation français. Le lancement de ces engins devrait intervenir d'ici à 2027.

¹² Le 5 octobre 2023, le groupe Thales a annoncé qu'il venait de signer un contrat avec Polska Grupa Zbrojeniowa [PGZ] afin de livrer, via ses filiales britannique et néerlandaise, non seulement le système TACTICOS mais aussi « des sonars, des radars de surveillance aérienne et de conduite de tir, ainsi que des capteurs infrarouge à 360 » destinés aux trois futures frégates polonaises.

Mais, pour le coup, le problème n'est pas un problème bilatéral franco-polonais, Monsieur l'ambassadeur. Ça l'a été, nous l'avons vécu avec les F16 et le Caracal. Mais la question de Patrick Gautrat, si je l'ai bien comprise, portait sur ce qui arrivera si les États-Unis ferment le robinet.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas toujours les mêmes intérêts que les États-Unis qui n'ont pas les mêmes priorités que nous. Certes leur budget militaire (850 milliards de dollars par an) est bien supérieur. Il est de 250 milliards de dollars aujourd'hui pour la Chine. La Russie est passée de 60 à 90 milliards de dollars. La France est à 50 milliards tandis que la Pologne va arriver aux alentours de 40 milliards. Les Européens mis ensemble représentent 250 milliards. Mais simplement il faut bâtir un projet cohérent qui comporte une certaine préférence européenne, pour l'avenir, pas pour aujourd'hui.

JAN EMERYK ROŚCISZEWSKI

Nous sommes tout à fait d'accord. Nous souhaitons construire une autre défense européenne aux différents niveaux, y compris au niveau des armements. Mais je voulais dire que, au moment de l'éclatement de la guerre, la Pologne était obligée d'avoir des armes. Et cet armement n'existait pas en Europe. Les magasins, comme vous le savez mieux que moi, étaient complètement vides. On ne pouvait rien acheter en Europe.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Une chose est la question de faire son marché dans l'armement pour trouver ce dont on a besoin, autre chose est de construire une Europe de la défense en investissant dans les industries d'armement. C'est là-dessus, je pense, que les failles de la coopération intra-européenne ont été plus visibles.

Notre président fondateur Jean-Pierre Chevènement va nous dire quelques mots.

Je n'ai pas préparé mon intervention. Je suis venu m'instruire, vous écouter d'abord, pour voir que la situation est quand même très complexe, très mouvante.

Par définition un seuil a été franchi quand la Russie a décidé d'envahir l'Ukraine. Cela a été le point de bascule majeur. Mais d'autres points de bascule sont possibles. Il ne suffit pas d'évoquer des grandeurs financières pour résoudre les problèmes de défense, les problèmes militaires qui ont leur spécificité et dont on doit parler sérieusement.

L'ambassadeur Gautrat a mis le doigt sur une question à laquelle il ne semble pas qu'il ait été répondu. Cette question concerne l'attitude des États-Unis dans les mois qui viennent. En effet, nous allons vers des élections présidentielles aux États-Unis et il est évident que l'issue de ces élections sera déterminante. On ne peut pas exclure l'élection de M. Trump. Son âge et les premiers résultats acquis montrent que la probabilité de son succès est assez grande.

On peut parler de défense européenne, d'OTAN, etc. la question est toujours celle de la décision. En matière de défense, qui prend la décision ? Appuyer sur le bouton quand il s'agit de l'arme nucléaire ce n'est pas une petite affaire. Il faut savoir qui le fait. Actuellement, quand on parle de l'OTAN on fait comme si on était toujours à l'époque de la dissuasion entre les États-Unis et la Russie, avec la puissance américaine qui équivaut à peu près à la puissance russe, de l'ordre de 5000 à 6000 têtes nucléaires. Je rappelle que l'arsenal français ou britannique est notablement inférieur : un peu moins de 300 têtes nucléaires. Cela suffit pour faire peur parce que ces armes sont d'une telle puissance destructrice que leur utilisation est par elle-même dissuasive, qu'on en ait 100 ou 5000. Mais il est évident que l'on se sent plus fort quand on en a 5000 que quand on en a une centaine. Ce n'est pas tout à fait la même chose. Et puis l'utilisation est quand même corrélée au facteur national. La dissuasion nucléaire est toujours nationale. Elle n'est engagée que si les intérêts vitaux du pays sont menacés ou sont considérés comme étant menacés. Ce n'est pas une chose simple et à l'échelle de l'Europe il est évident que les relations tissées de pays à pays sont probablement beaucoup plus importantes que des proclamations sonores telles qu'on en fait volontiers à l'issue d'une séance d'un conseil de chefs d'État ou de gouvernement mais qui au fond n'engagent personne (c'est pourquoi je félicite Marie-Françoise Bechtel d'avoir centré le problème sur la relation entre la Pologne et la France).

Par contre, la définition de l'intérêt vital et la nature de l'aide qui peut être apportée dans certaines circonstances, ça c'est très important.

On parle d'Europe de la défense, ça n'existe pas ! Dans la réalité il y a l'OTAN pour ce qui est de la défense classique. C'est à peu près compréhensible, on suit jusqu'à un certain point. Mais il y a un seuil qui ne peut être franchi que s'il y a un accord profond entre les pays, entre leurs chefs d'État ou de gouvernement, sinon ça ne peut pas marcher.

J'ai évoqué les élections présidentielles américaines. Si M. Trump était élu – je ne prends pas du tout partie mais si ça devait arriver – tout ce qu'on sait de sa doctrine c'est qu'il ferait une énorme pression pour amener les pays européens à prendre eux-mêmes en charge la défense de telle ou telle partie de l'Europe. Mais il est clair que cette question doit être au cœur de notre réflexion parce qu'il ne s'agit pas seulement d'ajouter les milliards aux milliards. On sait que la Russie a un budget militaire qui était inférieur à celui cumulé de l'Allemagne et de la France, mais, comme l'a rappelé M. Rościszewski, ce budget militaire est en passe d'augmenter de 60 % si j'ai bien compris, ce qui le porterait à environ 140 milliards. Les Européens eux-mêmes ont-ils réfléchi à la manière dont ils pourraient envisager que les enchères puissent monter ? Et avant de l'envisager il faut aussi qu'il y ait une discussion politique. La Russie existera, qu'on le veuille ou non, quoi qu'on fasse. C'est une réalité et il faudra faire avec et l'associer à la problématique de sécurité qui est celle de l'Europe. Nous avons à nous poser la question de savoir vers quel équilibre de sécurité nous voulons aller et comment nous nous intégrons dans ce dispositif. Les Américains penchaient déjà pour une dissuasion graduée au temps de M. McNamara (c'est très vieux mais on y revient toujours). Si on reste sur cette hypothèse de dissuasion graduée, ce n'est pas forcément très rassurant pour les Européens. C'est-à-dire que les Européens doivent se poser sérieusement toutes ces questions.

Permettez-moi une petite incidente. Tout à l'heure on a évoqué une éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne mais il n'a pas été répondu aux questions qui touchaient aux relations entre l'Ukraine et la Pologne, notamment sur le plan des embargos qui ont été mis sur les livraisons d'armes, je crois sur les produits agricoles, peut-être même sur d'autres sujets mais je ne me tiens pas assez près du dossier pour le dire. Mais si on pouvait aussi éclairer notre lanterne sur ce point je pense que nous aurions fait une œuvre d'instruction utile.

Merci aux intervenants, à vous Messieurs les ambassadeurs, à M. Gastineau, à Marie-Françoise Bechtel bien sûr.

JAN EMERYK ROŚCISZEWSKI

N'étant pas voyant il m'est difficile de répondre aux questions concernant la situation aux États-Unis. Les derniers sondages disent que Donald Trump aura énormément de mal à gagner cette élection.

Depuis plusieurs années on constate aux États-Unis une certaine « déseuropéisation » de l'État profond américain. Historiquement, la France et d'autres nations européennes - dont la Pologne – ont contribué à la naissance des États-Unis. Plus tard beaucoup d'Européens, notamment issus d'Europe centrale, ont exercé une influence absolument fondamentale sur la politique américaine. On peut citer Kissinger (né en Allemagne), Madeleine Albright (née à Prague), Brzeziński (né à Varsovie), Richard Pipes (né en Pologne) ... On parle beaucoup des universitaires européens qui formaient des élites américaines. Aujourd'hui les Européens deviennent de plus en plus rares dans la formation de la pensée américaine. C'est pourquoi l'Amérique est beaucoup moins sensible à tout ce qui concerne l'Europe. Je pense que c'est un danger. Nous ne faisons pas suffisamment d'efforts pour « européiser », en un certain sens, les États-Unis.

Sur le plan économique, il ne faut pas oublier qu'au moment de la création de l'euro, le PIB américain et le PIB de l'Europe économique et monétaire étaient à niveau égal. Aujourd'hui un *gap* considérable (environ 60 %) les sépare. Cela veut dire que par rapport aux États-Unis et à d'autres pays, l'Europe a perdu son poids économique, donc son influence. C'est pourquoi il nous faut avoir une Europe forte. C'est pourquoi il nous faut reconstruire l'Europe sur des bases saines, économiquement concurrentielles. La Pologne est tout à fait prête à participer à cette construction, surtout maintenant. La Pologne est constituée d'Européens convaincus qui ont une autre vision de la voie par laquelle il faut construire l'Europe. Cette voie ne doit pas être la voie française, la voie allemande, ni celle d'une autre nation. Nous devons nous parler, échanger. C'est pourquoi je vous remercie beaucoup pour ce séminaire parce que ce sont des moments pendant lesquels on peut amorcer la discussion.

Sur la question du blé, le corridor par lequel le blé ukrainien est transporté passe en grande partie par la Pologne. Donc la Pologne ne bloque pas le blé ukrainien. La seule chose que nous souhaitons c'est contrôler le trafic du blé. C'est pourquoi tous les wagons sont équipés de cadenas électroniques, équipés de puces GPS pour suivre leur emplacement en temps réel, qui n'ont pas besoin de clé physique et permettent de contrôler que les wagons ne sont pas ouverts pendant le transport. On ne peut pas se permettre aujourd'hui de faire déferler une avalanche de blé ukrainien sur le territoire de la Pologne car si nos agriculteurs représentent une faible part du PIB, ils constituent quand même une population importante et participent à l'aide à l'Ukraine. Ce sont eux qui hébergent les Ukrainiens. Nous ne pouvons donc pas laisser nos agriculteurs confrontés à un transport sans contrôle du blé. En tous cas, le blé ukrainien est transporté *via* les grands ports de la mer Baltique (Gdynia, Szczecin, etc.) par chemin de fer. Ça représente le corridor principal de l'exportation du blé ukrainien.

En ce qui concerne l'armement et le matériel humanitaire, l'essentiel du matériel occidental à destination de l'Ukraine transite par le *hub* militaire gigantesque situé dans la ville de Rzeszow.

Enfin, la Pologne consacre 2 % de son PIB pour soutenir l'Ukraine sur le territoire de la Pologne, sans jamais que ces dépenses soient compensées, si ce n'est par des petites sommes (120 millions d'euros), par des dotations européennes.

Tout cela pour vous dire que la Pologne prend ses responsabilités. Bien sûr nous pourrions mieux faire. Mais la Pologne demande un engagement européen pour la défense de l'Ukraine et de notre frontière de l'Est.

DANS LA SALLE

Je voudrais attirer l'attention sur un point particulier qui n'est pas étranger à notre sujet : où va la culture polonaise ? Que reste-t-il du prestige qu'elle avait durant les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ?

Aujourd'hui, les Français ne sont plus capables de citer le moindre écrivain polonais. Je ne parle même pas des peintres qui étaient pourtant très connus au

XIX^{ème}. On n'en parle plus du tout, même des plus célèbres (Matejko, Wojciech Kossak, etc.).

C'est pourtant un facteur de rapprochement entre les peuples. La culture divise beaucoup moins que la politique. La Pologne a été rayée de la carte au XIX^{ème} siècle mais elle a continué à vivre à travers ses grands artistes comme Chopin et le grand poète Mickiewicz qui était presque aussi connu que Victor Hugo à Paris (et qu'aucun Français ne connaît plus maintenant).

Monsieur l'ambassadeur, pourrait-on faire quelque chose pour que la culture polonaise ne disparaisse pas ? Née en France d'une mère polonaise qui adorait son pays natal, je sais qu'elle souffrirait – si elle était toujours vivante – de voir la culture polonaise aussi méconnue, à comparer avec les Russes Tchekhov, Tolstoï et Cie.

JAN EMERYK ROŚCISZEWSKI

Merci beaucoup pour ce témoignage.

Malheureusement l'ambassadeur de Pologne n'est pas tout-puissant. J'aimerais bien que la culture polonaise soit beaucoup plus forte. J'observe que le phénomène est réciproque. Qui parle encore français en Pologne ? Qui est capable de mettre en scène des œuvres françaises aujourd'hui ? Je ne le sais pas.

Je pense que notre civilisation européenne est en déliquescence. Peut-être est-ce la conséquence de la situation économique.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je note que votre pays a accédé au statut d'« observateur » de l'Organisation internationale de la francophonie. C'est une réponse très partielle car la question de l'effacement de la culture française en Pologne se pose tout autant.

PIERRE MÉNAT

C'est un sujet éternel que celui de la culture. Il est vrai que les ambassadeurs essayent de faire leur possible mais ne peuvent pas tout faire.

Naturellement, quand nous sommes en poste en Pologne, notre mission consiste plutôt à faire connaître la culture française. Mais il faut pour cela avoir des moyens, bien sûr, mais aussi des vecteurs. Plus d'un millier d'étudiants polonais font leurs études en France, ce sont aussi des vecteurs. On leur demande d'être un peu les porte-parole de cette culture ... s'ils la connaissent eux-mêmes parce qu'il y a aussi le problème de la déperdition de la culture globale.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Nous sommes les uns et les autres victimes de la perte de la diversité culturelle européenne, à commencer par la diversité linguistique, il faut bien le dire, l'une étant porteuse de l'autre.

MAX-ERWANN GASTINEAU

On a beaucoup évoqué le patriotisme polonais. Dans la constitution de ce patriotisme, il y a notamment le mouvement romantique au XIX^{ème} siècle qui a été important dans toute l'Europe. Je disais tout à l'heure qu'on avait une connaissance assez pauvre de la culture polonaise. Certes, lors de l'élargissement européen en 2004, on a beaucoup évoqué les pays de l'Est mais si je déplorais que nous manquions de connaissances sur les plans littéraire, artistique, historique, en un mot « culturels », c'est parce que je crois qu'une connaissance plus fine, par exemple du XIX^{ème} siècle polonais, aurait été essentielle dans notre compréhension des représentations des élites polonaises, nous permettant de mieux anticiper un certain nombre de réactions, comme en 2015 à l'occasion de la crise des migrants, quand la Pologne s'est sentie de nouveau fragilisée dans sa culture, attaquée dans sa souveraineté si durement conquise. Sur la base des travaux de Michel Maslowski, ancien professeur de littérature et civilisation polonaises à la Sorbonne, j'ai participé à la mise en lumière d'un poète que je crois aussi très important au XIX^{ème} siècle dans la constitution du sentiment national

polonais, Cyprian Norwid¹³. Poète dont l'œuvre a été fondamentale dans la formation de Jean-Paul II et qui disait quelque chose d'absolument caractéristique de la psyché nationale polonaise, du rapport tragique à l'histoire qui l'anime : « La nation est un organisme vivant car elle souffre ».

Je crois qu'il y a tout un pan du champ intellectuel européen à (re)découvrir en Pologne, au sein plus largement de cette « autre Europe » martyrisée par l'histoire et l'imperium de puissances tutélaires. Champ qui nous permettrait de mieux comprendre les aspérités du nationalisme polonais et ses diverses traductions contemporaines. Mais je crains qu'en France, en effet, entre la culture allemande et la culture russe, la culture polonaise soit quelque peu écrasée.

DANS LA SALLE

On peut connaître l'histoire de la Pologne à travers les artistes. Beaucoup de peintres, par exemple, peignaient des scènes rurales, nous permettant de connaître la vie des paysans. Des toiles représentaient des départs en Sibérie¹⁴, des scènes de guerre, etc. Toute l'histoire était ainsi racontée à l'Europe, ce qui n'est plus le cas malheureusement.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

C'est un élément du bilan de l'Europe telle qu'elle fonctionne, la déperdition culturelle et la déperdition de ce que chaque nation a de plus précieux à léguer. C'est en soi-même un énorme sujet transversal mais qui ne ramène pas à la seule relation franco-polonaise, qui en est plutôt l'illustration.

¹³ Michel Maslowski, « Pour Norwid, le narcissisme caractérise notre époque marchande et industrielle », *Philitt*, entretien réalisé par Max-Erwann Gastineau.

¹⁴ Un tableau d'Aleksander Sochaczewski, intitulé *Adieu à l'Europe*, montre l'exil de Polonais vers la Sibérie après l'insurrection de janvier 1863.

Il me reste à vous remercier très vivement, Monsieur l'ambassadeur, de vos paroles fortes.

Merci à tous les intervenants.

PUBLICATIONS RÉCENTES

QUEL AVENIR POUR L'EUROPE ?

Séminaire du mardi 19 décembre 2023

LA FRANCE FACE AUX MUTATIONS DU TRAVAIL

Colloque du mercredi 8 novembre 2023

LA JEUNESSE FRANÇAISE FACE AUX GRANDS DÉFIS DE LA NATION

Colloque du mardi 26 septembre 2023

LA FRANCE ET SES ÉLITES

Colloque du mardi 20 juin 2023

EUROPE, ÉTAT DE DROIT ET SOUVERAINETÉ NATIONALE

Séminaire du lundi 15 mai 2023

L'AVENIR DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE FRANÇAISE

Séminaire du mercredi 29 mars 2023

OÙ VA L'ITALIE ?

Séminaire du mardi 21 mars 2023

QUEL AVENIR POUR LA DÉFENSE FRANÇAISE ?

Colloque du lundi 13 mars 2023

LE DÉFI DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Colloque du mardi 13 janvier 2023

LA RÉPUBLIQUE ET SES RÉGIONS

Colloque du mardi 6 décembre 2022

L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Colloque du mardi 15 novembre 2022

**TABLE RONDE AUTOUR DES IDÉES DE FRANCIS FUKUYAMA ET DE
SAMUEL HUNTINGTON**

Séminaire du mardi 25 octobre 2022

LA GUERRE D'UKRAINE ET L'ORDRE DU MONDE

Colloque du mardi 27 septembre 2022

LA RÉPUBLIQUE FACE À LA DÉCONSTRUCTION

Colloque du mardi 8 mars 2022

**FRANCE-ALLEMAGNE : CONVERGENCES ET DIVERGENCES DES
INTÉRÊTS FONDAMENTAUX À LONG TERME**

Colloque du mardi 15 février 2022

LA DETTE

Séminaire du jeudi 20 janvier 2022

**LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE DANS LES DEUX
DERNIÈRES DÉCENNIES : BILAN ET PERSPECTIVES**

Colloque du mardi 7 décembre 2021

ÉCOLOGIE ET PROGRÈS

Colloque du mercredi 24 novembre 2021

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, UN ENJEU POUR DEMAIN

Colloque du jeudi 21 octobre 2021

QUELLES INSTITUTIONS POUR DEMAIN ?

Colloque du mercredi 22 septembre 2021

**LA FORMATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES, UN ENJEU MAJEUR
POUR LE XXI^E SIÈCLE**

Colloque du mercredi 19 mai 2021

**COMMENT PENSER LA RECONQUÊTE DE NOTRE INDÉPENDANCE
INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE ?**

Colloque du mardi 13 avril 2021

**ÉTATS-UNIS : CRISE DE LA DÉMOCRATIE ET AVENIR DU
« LEADERSHIP » AMÉRICAIN**

Colloque du mardi 9 mars 2021

L'ALLEMAGNE ET LA CONSTRUCTION DE LA STABILITÉ EUROPÉENNE

Colloque du mercredi 10 février 2021

ENSEIGNER LA RÉPUBLIQUE

Séminaire du mercredi 20 janvier 2021

LA POLITIQUE DE RECHERCHE, ENJEU POUR L'AVENIR

Colloque du jeudi 26 novembre 2020

LA CHINE DANS LE MONDE

Colloque du mardi 17 novembre 2020

LE RETOUR DE L'ÉTAT, POURQUOI FAIRE ?

Séminaire du mardi 6 octobre 2020

**DE L'ARRÊT DU TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL DE KARLSRUHE DU
5 MAI 2020 À LA RELANCE BUDGÉTAIRE ET MONÉTAIRE : LES CHEMINS
D'UN LEADERSHIP EUROPÉEN ?**

Séminaire du mardi 22 septembre 2020

**L'AVENIR DE L'INDE, ENTRE INTÉRÊT NATIONAL ET ASPIRATIONS
RÉGIONALES ET MONDIALES**

Séminaire du mercredi 9 septembre 2020

**ISLAMISME (ISLAM POLITIQUE) ET DÉMOCRATIE DANS LE MONDE
MUSULMAN : QUELLE(S) GRILLE(S) DE LECTURE ?**

Colloque du mercredi 4 mars 2020

NOTES, ÉTUDES ET ENTRETIENS :

Parues récemment :

- **Alain Billecoq**, philosophe, ancien inspecteur de philosophie et professeur agrégé en classes terminales et préparatoires, auteur de nombreux ouvrages sur Spinoza, « **Laïcité et tolérance : en finir avec une équivoque** », janvier 2024
- **Philippe Guittet**, ancien secrétaire général de SNPDEN-UNSA (2002-2009), « **Ré-instituer l'école de la République** », revue *Direction*, n°285, juillet 2023.
- Conversation entre **Marie-Françoise Bechtel et Stéphane Rozès**, à partir de son dernier ouvrage *Chaos. Essai sur l'imaginaire des peuples* (Le Cerfs, 2022), « **Réparer les imaginaires nationaux** », mai 2023.
- **Jean-Éric Schoettl**, conseiller d'État (h), secrétaire général du Conseil constitutionnel de 1997 à 2000, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La souveraineté nationale à l'épreuve de la notion européenne d'État de droit** », version actualisée publiée en février 2022.
- **Benjamin Morel**, président du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Enquête sur le rapport des Français à l'Histoire, à l'Armée et à l'Europe** », enquête du laboratoire d'études de l'opinion « Cluster 17 » réalisée en partenariat avec la Fondation Res Publica, novembre 2022.
- **Matthieu Lahaye**, spécialiste des questions éducatives et membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Remettre l'École au cœur de la République** », mars 2022.
- **Alexey Rutkevich**, professeur de philosophie, directeur scientifique de la faculté des sciences humaines à l'École des hautes études en sciences humaines (HSE) de Moscou, « **Déconstruction, cancel culture, wokisme : entretien sur l'expansion géographique et civilisationnelle de la « French Theory** », mars 2022.
- **Jean-Éric Schoettl**, conseiller d'État (h), secrétaire général du Conseil constitutionnel de 1997 à 2000, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La notion européenne d'État de droit et les souverainetés nationales** », février 2022.

NOTES DE LECTURE :

Parues récemment :

- « **La Corse, une autonomie en question** », note de lecture de l'ouvrage de Michel Vergé-Franceschi, *La Corse, une autonomie en question* (Passés composés, 2024), par Thomas Brignol.
- « **La défaite de l'Occident** », note de lecture de l'ouvrage d'Emmanuel Todd, *La défaite de l'Occident* (Gallimard, 2024) par Jean-Yves Autexier, vice-président de la Fondation Res Publica.
- « **De Gaulle, une vie : l'homme de personne, 1890-1944** », note de lecture de l'ouvrage de Jean-Luc Barré, *De Gaulle, une vie : l'homme de personne, 1890-1944* (Grasset, 2023), par Joachim Le Floch-Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **La France est-elle finie ?** », note de lecture de l'ouvrage de Bertrand Badie, *Pour une approche subjective des relations internationales* (Odile Jacob, 2023), par Lucas Lusseau.
- « **L'ère de l'affirmation : répondre au défi de la désoccidentalisation** », note de lecture de l'ouvrage de Max-Erwan Gastineau, *L'ère de l'affirmation : répondre au défi de la désoccidentalisation* (Éditions du Cerf, 2023), par Jean-Yves Autexier.
- « **Jean-Claude Michéa persiste et signe** », note de lecture de l'ouvrage de Jean-Claude Michéa, *Extension du domaine du capital* (Albin Michel, 2023), par Marie-Françoise Bechtel, présidente de la Fondation Res Publica.
- « **Les intellectuels fondateurs de la République – Cinq études sur la pensée politique du XIX^e siècle** », note de lecture de l'ouvrage de Sudhir Hazareesingh, *Les intellectuels fondateurs de la République – Cinq études sur la pensée politique du XIX^e siècle* (Le Bord de l'eau, 2023), par Lucas Lusseau.
- « **Jean-Pierre Chevènement, du défi au pari** », note de lecture de l'ouvrage de Jean-Pierre Chevènement, *Refaire la France* (Bouquins, 2023), par Marie Françoise Bechtel.

SOUTENEZ LA FONDATION RES PUBLICA !

Pour nourrir sa réflexion et conduire sa mission d'irrigation du débat intellectuel et d'aide à la décision publique, la Fondation Res Publica a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Leur aide est particulièrement précieuse dans un contexte de réduction de l'aide que la Fondation perçoit de l'État, en raison de restrictions budgétaires de plus en plus fortes.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005, les versements que vous lui accorderez-vous feront bénéficier d'un avantage fiscal conséquent.

Pour les particuliers :

Impôt sur le revenu (IR) : la loi de finances permet **une déduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons** dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Dans le cas d'un don de 1000 euros, vous pouvez déduire 660 euros de votre impôt sur le revenu.

Pour les entreprises, les organismes et les associations :

Impôt sur les sociétés (IS) : la loi de finances permet une déduction de vos dons de l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personne), **à hauteur de 60 %**, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 euros, vous pourrez déduire 6 000 euros d'impôt. Votre contribution aura réellement coûté 4 000 euros à votre entreprise.

Un don supérieur ou égal à 200 euros vous permettra par ailleurs de recevoir à votre adresse les « Cahiers » de la Fondation Res Publica.

Avec tous mes remerciements,

Jean-Pierre Chevènement

Contact : +33 (0)1 45 50 39 50 ; fondationrespublica@gmail.com.

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

☎ 01.45.50.39.50

fondationrespublica@gmail.com

Achévé
d'imprimer
en mars 2024